



**RENOUVELLEMENT
PARTIEL DES MEMBRES
DU CONSEIL
DE LA NATION**

**503 dossiers de
candidature déposés
pour 68 sièges** p.2

GEL ET FERMETURE DES ÉDIFICES ET STRUCTURES

Le «refuge» face à la flambée du virus

Dans une démarche urgente visant à contenir l'avancée de la pandémie et pour faire face à l'explosion des cas de contaminations de la Covid-19 parmi la population, l'Etat a décidé de durcir le plan sanitaire préventif et répressif à la fois mais, également, de fermer toutes les écoles et espaces de détente et le gel des activités du Gouvernement prévues pour les dix prochains jours. Un refuge temporaire face à la vague pandémique comme principale alternative.



© Photo : D.R

p.3

HAUSSE DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

PRÈS DE 3.000 CONTAMINATIONS EN 48H

p.3

**PLUS DE 145.000 AFFAIRES PRÉSENTÉES DEVANT
LA JUSTICE ET 2 MDS DA DE PRODUITS SAISIS**



p.4

**Un projet de loi
pour plafonner
les marges
bénéficiaires
«soumis au débat»**



p.4

**LE DÉVELOPPEMENT
DE L'INDUSTRIE DES CYCLES
ET DES MOTOCYCLES
MIS EN AVANT**

**La production
de motocyclette
a augmenté «de 1.500%
en l'espace de six ans»**

DÉCÈS DE LA PETITE HIND

Aucune preuve d'un lien avec la Covid-19

Le responsable de la cellule de suivi de la pandémie du Coronavirus relevant de la direction de la santé et de la population de la wilaya de Tipasa, Dr Youcef Bouchada, a assuré mercredi dernier, qu'«il n'y a pas de preuves scientifiques affirmant que la mort de la petite Hind A. a été causée par des complications de la Covid-19, contrairement à ce qui est rapporté sur les réseaux sociaux.

OUARGLA

Quatorze blessés suite au renversement d'un bus

Quatorze (14) personnes ont été blessées à différents degrés de gravité, suite au renversement d'un bus de voyageur, mercredi soir sur la RN-49 près de Ouargla, a-t-on appris jeudi auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit suite au dérapage et renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Hassi-Messaoud-Souk-Ahras, via Ouargla, au niveau de l'intersection Ouargla- Hassi-Messaoud-Touggourt, a précisé la source.

COVID-19

L'Autriche adopte la vaccination obligatoire

Le Parlement autrichien a adopté jeudi la loi sur la vaccination obligatoire pour tous les adultes, devant le premier pays de l'Union européenne à prendre une telle mesure pour lutter contre la pandémie de Covid-19, malgré une virulente opposition dans la rue. Le projet, annoncé en novembre pour doper une campagne d'immunisation chancelante, a été approuvé par un large pan de la classe politique (137 pour, 33 contre sur 183 sièges).

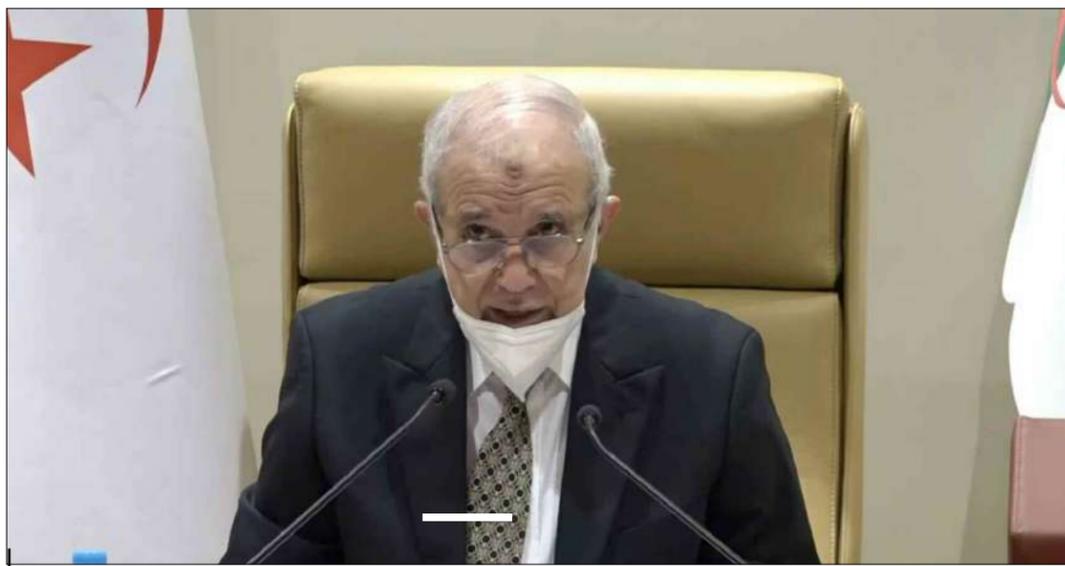
Renouvellement partiel des membres du Conseil de la Nation

503 dossiers de candidature déposés pour 68 sièges

Le processus devant conduire au renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation, qui aura lieu le 5 février 2022, en vertu des dispositions de la Constitution, se poursuit normalement. 68 élus devront rejoindre le Conseil de la nation après le 5 février prochain.

Quelque 503 dossiers de candidature ont été déposés, a annoncé mercredi à Alger le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, lors d'une conférence de presse sur la présentation des derniers préparatifs de ces élections, tenue au Centre international des conférences (CIC) «Abdellatif Rahal». Il a précisé que 31 dossiers ont été refusés car ne remplissant pas les conditions prévues par la loi. «L'ANIE a enregistré le retrait de 603 dossiers de candidature, dont 503 dossiers déposés, où 410 dossiers ont été acceptés et 31 autres refusés car ne remplissant pas les conditions requises. 56 dossiers sont en cours d'examen», a fait savoir M. Charfi.

«Est réputé déclaration de candidature, le dépôt, au niveau de la délégation de wilaya de l'Autorité indépendante, par le candidat, d'un formulaire de déclaration fourni par l'Autorité indépendante en double exemplaire et dûment rempli et signé par le candidat», souligne le texte de loi. Pour les candidats se présentant sous l'égide d'un parti politique, la déclaration de candidature «doit être accompagnée de l'attestation de parrainage dûment signée par le premier responsable de ce parti». Le même responsable a fait état également de «13 cas de changements de listes de candidature, dont 9 cas en raison de la démission (démission du candidat de son poste, un motif valable pour changer de candidat), 3 cas de décès et un cas pour condamnation d'un candidat, et par conséquent, ce dernier peut être remplacé dans le cadre de la loi, selon M. Charfi. Concernant le collège électoral, M. Charfi a annoncé que 27.151 candidats à cette échéance ont été enregistrés. Pour rappel, le Président Tebboune a signé mercredi 22 décembre 2021, soit 45 jours avant la date du scrutin, le décret présidentiel portant



■ M. Charfi a relevé «l'existence de 235 candidats relevant des listes partisanes contre 178 candidats des listes indépendantes dans 46 wilayas». (Photo:DR)

convocation du collège électoral en vue du renouvellement de ces élections, comme l'énonce la loi organique portant régime électoral qui stipule que «tout membre d'une assemblée popu-

Conseil d'Etat

Décisions concernant l'UCP et le PST

☞ Selon les pages Facebook de deux partis, l'UCP et le PST, le Conseil d'Etat a pris des décisions les concernant. La présidente du parti Union pour le Changement et le Progrès (UCP), Zoubeida Assoul, a fait savoir que le Conseil d'Etat a temporairement rejeté la demande d'urgence du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de dissoudre le parti déclarant l'action infondée. C'est ce qu'a indiqué ce jeudi 20 janvier 2022, l'UCP, sur Facebook. Pour rappel, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, avait annoncé, jeudi 23 avril 2021, des poursuites judiciaires contre le parti l'UCP.

Dans un communiqué rendu public, le département de Kamel Beldjoud avait indiqué avoir enregistré la situation «illégal» du parti UCP. «Les services du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire ont enregistré la situation illégale du parti Union pour le changement et le progrès (UCP) et la non-conformité de ses activités à la législation en vigueur, à savoir la loi organique n° 04.12 relative aux partis politiques», était-il écrit dans le communiqué. Le ministère a ajouté : «Vu que le parti n'a pas répondu à la mise en demeure qui lui a été adressée pour régulariser sa situation, il a engagé les procédures légales devant les autorités judiciaires compétentes». Sur sa page Facebook, l'UCP avait alors indiqué avoir pris en compte la mise en demeure et procédé, de ce fait, à la conformité de ses activités avec la législation en vigueur en tenant son Congrès et en renouvelant le bureau exécutif. L'UCP et sa présidente remplissent toutes leurs obligations administratives et donc activent en toute légalité conformément à la loi, avait fait savoir le parti de Zoubeida Assoul.

La présidente de l'UCP a indiqué dans de précédentes déclarations aux médias qu'«elle a été informée de deux actions devant le Conseil d'Etat, la première appelant à une suspension temporaire des activités du parti et la seconde appelant à la dissolution du parti». Par ailleurs, le Conseil d'Etat suspend les activités du Parti Socialiste des Travailleurs (PST). «Le Conseil d'Etat a ordonné aujourd'hui la suspension temporaire des activités du PST et la fermeture de ses locaux», a annoncé la direction du parti dans un communiqué publié sur sa page Facebook. «C'est une décision politique qui constitue un grave précédent et une intolérable atteinte au multipartisme et aux libertés démocratiques en Algérie», selon le même communiqué. «Notre combat au sein des travailleurs et au sein de notre peuple pour les libertés et la justice sociale continue !», a souligné la direction du PST.

laire communale ou de wilaya, remplissant les conditions légales, peut se porter candidat à l'élection au Conseil de la Nation». Le candidat au Conseil de la Nation doit être âgé de trente-cinq ans révolus au jour du scrutin et avoir accompli un mandat complet en qualité d'élu dans une Assemblée populaire communale ou de wilaya. Il s'agit aussi, pour le candidat, de justifier sa situation vis-à-vis de l'administration fiscale et ne pas avoir fait l'objet de condamnation définitive à une peine privative de liberté pour crime ou délit et non réhabilité, à l'exception des délits involontaires. Il doit également «ne pas être connu, de manière notoire, pour avoir eu des liens avec l'argent douteux et les milieux de l'affairisme et pour son influence directe ou indirecte sur le libre choix des électeurs, ainsi que sur le bon déroulement des opérations électorales». Selon Mohamed Charfi, il y a «497 candidats hommes sur le total des candidats (98,80%) contre 5 candidates (1,20%)», ajoutant que «39,37% du total des candidats ont un niveau scolaire inférieur au baccalauréat, soit 198 candidats, tandis que 60,63% des candidats sont universitaires ou plus, soit 305 candidats». Concernant l'âge, M. Charfi a fait savoir que «133 candidats sont âgés entre 35 et 40 ans (26,44%), 36,83% entre 41 et 50 ans, 29,22% entre 51 et 60 ans et 7,95% âgés de plus de 61 ans». Quant à la répartition des candidats selon les Assemblées populaires, le même responsable a fait état de «237 candidats relevant des APW et 266 candidats des APC». S'agissant de la répartition

REPÈRE

Communication

Jeter les bases d'une presse professionnelle

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a affirmé, jeudi passé, que la priorité actuelle de son secteur était d'asseoir les bases pour parvenir à une presse professionnelle, réitérant «l'engagement permanent» du ministère à assurer la continuité et la stabilité de tous les médias. S'exprimant lors d'une réunion de coordination tenue au siège du ministère avec les responsables et les représentants des chaînes télévisées privées accréditées en Algérie, M. Bouslimani a précisé que cette rencontre «s'inscrit dans le cadre de la série des réunions de coordination avec les différents médias et a porté sur l'écoute des différentes préoccupations et propositions des représentants de ces chaînes», selon un communiqué du ministère. Le ministre a, à cette occasion, réitéré «l'engagement permanent du ministère à œuvrer avec tous les médias aussi bien public que privé, en vue d'aplanir les difficultés auxquelles ils font face et assurer leur continuité et leur stabilité, dans le cadre d'un média national ciblé garantissant la vraie information au citoyen et défendant les intérêts suprêmes du pays», mettant en avant que «la priorité actuelle du secteur est de jeter les bases pour parvenir à une presse professionnelle», ajoute la même source. Les représentants des chaînes télévisées ont, quant à eux, exprimé «leur volonté à se tenir, par conviction, aux côtés des choix nationaux et des grandes orientations politiques algériennes, vu que l'Algérie est une ligne rouge où se rencontrent toutes les tendances et se croisent les médias public et privé».

géographique des candidats et leur appartenance politique, le président de l'ANIE a fait savoir que «le parti du FLN compte 78 candidats dans 50 wilayas, le RND compte 74 candidats dans 47 wilayas, le Front El Moustakbal compte 51 candidats dans 34 wilayas, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) compte 37 candidats dans 32 wilayas et le mouvement El-Bina compte 27 candidats dans 25 wilayas». Il a relevé également «l'existence de 235 candidats relevant des listes partisanes contre 178 candidats des listes indépendantes dans 46 wilayas».

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

L. A.

Gel et fermeture des édifices et structures

Le «refuge» face à la flambée du virus

Dans une démarche urgente visant à contenir l'avancée de la pandémie et pour faire face à l'explosion des cas de contaminations de la Covid-19 parmi la population, l'Etat a décidé de durcir le plan sanitaire préventif et répressif à la fois mais, également, de fermer toutes les écoles et espaces de détente et le gel des activités du Gouvernement prévues pour les dix prochains jours.

Un refuge temporaire face à la vague pandémique comme principale alternative. Le dernier bilan journalier du jeudi 20 janvier sur la situation sanitaire au pays a fait bousculer et basculer tout à la fois, en 24 heures où plus de 1.550 cas de contaminations sont constatés, le bilan le plus lourd depuis juillet 2021. L'alerte est très vite donnée, le Gouvernement s'est regroupé mercredi passé en réunion extraordinaire présidée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en présence des membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution du Coronavirus. L'ordre du jour est la situation sanitaire jugée très préoccupante et nécessitant des mesures adéquates et une réplique judiciaire et rapide. En termes de réplique face à cette hausse malicieuse de la pandémie, alimentée par la présence dangereuse du nouveau variant d'Omicron, le plus contagieux, les autorités du pays ont décidé d'agir rapidement et efficacement, à commencer par fermer l'ensemble des écoles pendant dix jours, de geler toutes les activités opérationnelles du Gouvernement pendant la même période, et de procéder à la fermeture, toujours durant dix jours, de l'ensemble des lieux de diver-



Les autorités du pays ont décidé d'agir rapidement et efficacement, à commencer par fermer l'ensemble des écoles pendant dix jours, de geler toutes les activités opérationnelles du Gouvernement. (Photo : D.R)

tissements, de loisirs, de promenade et de détente. En application des décisions de la réunion extraordinaire, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé sa décision de suspendre pendant dix jours, à compter du jeudi 20 janvier au matin au samedi 29 janvier au soir, les cours dans l'ensemble des établissements scolaires et pour les trois paliers de l'Éducation nationale. En revanche, « le travail se poursuivra pour les enseignants, les personnels administratifs et les travailleurs pendant la suspension des cours afin de parachever les différentes activités programmées, avec le strict respect du

protocole sanitaire dans ses différentes étapes », c'est ce qu'a précisé le ministère dans un communiqué. Pour sa part, et compte tenu de la situation épidémiologique prévalant dans le pays, le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a invité les membres du Gouvernement à reporter toutes les visites de travail et d'inspection qu'ils comptaient effectuer dans les wilayas du pays, et ce, compte tenu de la situation épidémique que connaît le pays et l'augmentation sensible des contaminations au Covid-19. Pour lutter contre la propagation de la pandémie, qui connaît une

flambée des cas de contamination ces derniers jours, la wilaya d'Alger a décidé, de son côté, de procéder à la fermeture, à titre préventif, pour une durée de 10 jours, de tous les espaces de divertissement, de loisirs, et de promenade situés au niveau du territoire de la wilaya d'Alger. Aussi, le port du masque de protection est désormais obligatoire dans toutes les administrations, et dans tous les établissements publics et privés, places publiques, rues, les espaces commerciaux et les différents moyens de transport, a mis en garde la wilaya d'Alger.

Sofiane Abi

Hausse de la pandémie de la Covid-19 Près de 3.000 contaminations en 48H

Bien que l'Algérie soit à l'abri des grands bilans journaliers concernant les cas de contaminations à la Covid-19, comme cela est constaté partout dans le monde, toutefois, les deux derniers jours, (mercredi et jeudi passés) ont connus une hausse inquiétante de la pandémie.

En l'espace de 48 heures seulement, près de 3.000 cas de contaminations ont été enregistrés parmi la population, ce qui est loin par rapport aux six mois derniers, où la barre quotidienne était beaucoup plus clémente (entre 100 à 200 cas par jour). L'arrivée du nouveau variant d'Omicron en Algérie, introduit par un ressortissant étranger il y a un mois, a fait basculer la barre des contaminations.

Appuyé par l'arrivée de la quatrième vague de la Covid-19, tous les ingrédients étaient présents pour assister, actuellement, à une flambée de la Covid-19. Il s'agit d'une période de pic très cruciale.

Depuis le début du mois de janvier en cours, le bilan des contaminations à la pandémie du Covid-19 a atteint 9.455 cas parmi eux près de 400 cas de contamination au nouveau variant d'Omicron, tandis que le nombre des décès est de 135 cas.

Le bilan le plus lourd a été enregistré durant le 20 janvier der-



Le nouveau variant d'Omicron en Algérie, introduit par un ressortissant étranger il y a un mois, a fait basculer la barre des contaminations. (Photo : DR)

nier, où la barre des 1.500 cas de contaminations a été franchie, faut-il le rappeler.

Durant le 19 janvier passé, 1.359 cas confirmés de Coronavirus ont été enregistrés et dix autres sont décédés, c'est ce qu'a annoncé un bulletin du ministère de la Santé. Le lendemain, soit le 20 janvier dernier, 1.552 nouveaux cas confirmés de la Covid-19 ont été enregistrés par le Comité scientifique chargé de suivi sur l'évolution de la pandémie, alors qu'au même jour, huit autres décès ont été recensés, avait indiqué le ministère de la Santé dans un communiqué. Quant au nombre des cas de réanimation, il est passé de 39 à 42 patients.

En outre, 18 wilayas n'ont recensé

aucun cas durant la journée du jeudi passé, 9 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 21 wilayas ont enregistré 10 cas et plus, selon le ministère de la Santé, qui rappelle que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

Enfin, depuis l'apparition de la pandémie de la Covid-19 en mars 2020, le total des cas confirmés au pays s'élève ainsi à 230.470, celui des décès à 6.453 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 156.859 cas, faut-il le rappeler.

S. Abi

ESCROQUERIE

Étudiants à l'étranger

11 mis en cause placés en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal de Dar El-Beida (Alger) a ordonné le placement de 11 mis en cause en détention provisoire et de 3 autres sous contrôle judiciaire dans l'affaire d'escroquerie par une société écran dont ont été victimes plus de 75 étudiants algériens.

Le procureur de la République principal près le même tribunal, Réda Fakir a précisé, lors d'une conférence de presse animée jeudi, qu'«après l'audition des accusés et des victimes pendant près de 13 heures, le juge d'instruction a ordonné le placement de 11 mis en cause en détention provisoire et de 3 autres sous contrôle judiciaire».

Il a indiqué que ces derniers étaient poursuivis pour des actes à caractère «criminel et délictuel», ajoutant qu'il est demandé au juge d'instruction «de délivrer des commissions rogatoires nationales et internationales ainsi que des mandats d'arrêt internationaux». Traitée par la brigade centrale de lutte contre les crimes liés au crime organisé ainsi que la brigade criminelle, cette affaire a permis le démantèlement d'un réseau criminel composé de 12 individus dont 4 influenceurs sur les réseaux sociaux, lesquels ont recouru «à la tromperie, aux mensonges et à des manœuvres frauduleuses» sous couvert d'une société commerciale dénommée EURL INSIDE.COM qui dispose de plusieurs dénominations fictives telles que FUTURE GATE, à travers l'usage de spots publicitaires promotionnels et attractifs sur les pages des réseaux sociaux, a poursuivi le procureur de la République.

La société fictive avait promis à ses victimes de leur assurer un visa et d'un accompagnement à l'aéroport international Houari Boumediène, en plus de l'accueil au niveau du pays d'accueil, et leur inscription à l'université.

Les investigations de la police judiciaire ont démontré que ladite société avait «obtenu des fonds en monnaie nationale et en devise et traite avec des bureaux à l'étranger, en coordination avec des personnes de différentes nationalités supposés assurer le paiement des frais, et ce avec la participation d'influenceurs connus via les réseaux sociaux qui ont contribué dans une large mesure à faire la promotion de cette société écran en Algérie et à l'étranger». Les enquêtes préliminaires approfondies ont aussi démontré «l'exploitation de certaines victimes qui s'étaient rendues à ces pays étrangers dans le cadre des études dans des affaires douteuses, après épuisement de tout l'argent qu'elles avaient réservé pour retourner au pays».

La police judiciaire a permis «la saisie de plusieurs biens et fonds illicites que détenaient les membres de cette organisation criminelle».

Agence

BRÈVE

Justice

Le procès de l'ancien wali Abdelwahid Temmar reporté au 27 janvier

Le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a décidé jeudi de reporter, pour la deuxième fois, le procès de l'ancien wali, Abdelwahid Temmar, au 27 janvier en cours. Ce report intervient à la demande des accusés, suite à l'absence du collectif de défense.

L'ancien wali, Abdelwahid Temmar est poursuivi dans une affaire de corruption, notamment pour abus de fonction, détournement de terres de leur vocation agricole et octroi d'indus avantages lorsqu'il était wali de Mostaganem.

Le 6 janvier dernier, le tribunal avait reporté au 20 janvier le procès de l'ancien wali et d'hommes d'affaires poursuivis dans cette affaire.

Agence

Plus de 145.000 affaires présentées devant la Justice et 2 Mds DA de produits saisis

Un projet de loi pour plafonner les marges bénéficiaires «soumis au débat»

Depuis plusieurs mois, les spéculateurs et les corrompus sont dans le viseur des autorités, engagées depuis des mois dans la lutte contre l'économie spéculative. Lutter, en parallèle, contre la perte du pouvoir d'achat à cause de la hausse excessive des prix à la consommation.

Fondée sur des faits objectifs, la nouvelle stratégie du ministère du Commerce et de la promotion des exportations riposte d'ores et déjà à l'assaut des spéculateurs sur le marché. Le ministre de tutelle, Kamel Rezig a annoncé, avant-hier, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN) la mise en place de nouveaux mécanismes pour lutter contre la spéculation et la hausse des prix. Il a parlé d'un nouveau «projet de loi pour le plafonnement des marges bénéficiaires pour les produits de base mis sur la table du Gouvernement pour y être débattu».

Les mesures de fixation des prix et du plafonnement des marges bénéficiaires pour les produits de large consommation, annoncée, il y a quelques mois déjà, devrait être mise en œuvre en collaboration avec d'autres secteurs, engagés, également, dans la lutte contre la spéculation et la corruption en vue de préserver le pouvoir d'achat des Algériens en prenant en considération les intérêts des commerçants. La lutte contre l'inflation est un travail de longue haleine, a fait savoir le ministre du Commerce, estimant que «le changement du modèle chaotique du marché ne peut être opéré du jour au lendemain, mais plutôt aux moyens et long termes jusqu'à ce que le marché soit or-



Rezig a annoncé lors d'une séance plénière à la mise en place de nouveaux mécanismes pour lutter contre la spéculation et la hausse des prix. (Photo : DR)

ganisé en termes de facturation et de plafonnement des marges bénéficiaires». Selon lui, «la facturation est une mesure nécessaire pour pouvoir plafonner les prix», ajoutant que «cette question sera abordée patiemment en concertation avec les agriculteurs et les commerçants».

Le nouveau projet de loi pour le plafonnement des marges bénéficiaires vient compléter les efforts réglementaires déjà entrepris par les autorités, expliquant, dans ce sens, que «la loi en vigueur ne permet pas de plafonner les marges bénéficiaires et qu'une fois ce projet de loi est adopté le ministère du Commerce et de la promotion des exportations aura le droit, en collaboration avec d'autres secteurs (sans les citer) de plafonner les marges bénéficiaires des produits de base».

Tous les secteurs économiques doivent consentir à cet effort afin d'atteindre l'objectif principal qu'est l'éradication du phénomène de la corruption et de la

spéculation à l'origine de l'anarchie que connaît le marché national depuis des décennies.

«Le Gouvernement œuvrait sérieusement à une organisation scientifique et technique du marché à la faveur d'un cadre juridique organisé», a-t-il affirmé. Quant à sa réponse sur la hausse exubérante des prix sur le marché national, M. Rezig a justifié cette augmentation par «la flambée des prix à l'international», ajoutant que «cette question ne concerne pas seulement l'Algérie, étant un phénomène qui touche tous les pays du monde en raison de la pandémie mondiale qui a provoqué la flambée des prix et l'inflation». Il a cité l'exemple de la production agricole locale qui, selon lui, «nécessite l'importation de matières premières et complémentaires de l'étranger, ce qui entraîne une augmentation des prix de certains produits», rappelant, dans ce sillage, que «le marché algérien connaît des déséquilibres depuis des décennies».

Plus de 145.000 affaires présentées devant la Justice en 2021

Revenant sur le bilan des services de contrôle de son département, le ministre a indiqué que «plus de 145.000 affaires présentées devant la Justice en 2021 dans le cadre de la lutte contre la corruption sur le marché algérien et contre la hausse des prix», affirmant que «avaient effectué en 2021, dans le but de lutter contre toutes les formes de corruption sur le marché algérien en vue d'éviter la hausse des prix et préserver le pouvoir d'achat du citoyen, 1.801.578 interventions donnant lieu au constat de 153.101 infractions et à l'établissement de 145.359 procès-verbaux de poursuites judiciaires».

Selon les chiffres avancés par M. Rezig, ces services ont pris des «mesures administratives conservatoires consistant en la saisie de marchandises d'une valeur dépassant 2 milliards de DA durant la même période».

Concernant les opérations de stockage illégal de la pomme de terre et de l'huile, le premier responsable du secteur a déclaré que « depuis la promulgation de cette loi, plus de 100 poursuites judiciaires ont été enregistrées en l'espace de 15 jours, à l'encontre de commerçants ayant pratiqué la spéculation, notamment dans la pomme de terre et l'huile», précisant qu'«une carte a été créée, en 2021, pour recenser tous les entrepôts destinés au stockage des marchandises, qu'elles soient froides ou sèches, afin de suivre la traçabilité de ces produits, ajoutant que cette opération permettra aux services du ministère du Commerce de lutter contre toute hausse injustifiée du prix dans le cadre de ses prérogatives».

Samiraw Takharboucht

COURS

Pétrole

Le pétrole algérien a gagné plus de 28 dollars en 2021

Les cours du brut algérien, le Sahara Blend, ont gagné plus de 28 dollars en 2021, s'établissant à 70,89 dollars le baril, soutenus notamment par le rebond de la demande de brut suite à la reprise de l'économie mondiale.

Selon le dernier rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), la moyenne annuelle des prix du brut algérien est passée de 42,12 dollars/baril en 2020 à 70,89 dollars en 2021, soit une hausse de 28,77 dollars/baril (+68,30%) .

Le Sahara Blend a été le troisième brut le plus cher en 2021, après l'Angolais Girassol (71,31 dollars/baril) et le Guinéen équatorial Zafiro (71,09 dollars/baril).

Le prix du brut algérien est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres avec une prime additionnelle pour ses qualités physico-chimiques appréciées par les raffineurs.

La hausse du Sahara Blend intervient dans un contexte d'augmentation générale des prix au marché pétrolier mondial en 2021.

Le prix moyen du panier de référence l'Opep (l'ORB) a augmenté de 28,42 dollars, soit 68,5 %, en 2021, pour s'établir à 69,89 dollars/baril.

Il s'agit de sa moyenne annuelle la plus élevée depuis 2014, selon la même source.

«Les prix ont continué d'augmenter pendant plusieurs mois consécutifs en 2021, soutenus par l'atténuation de l'offre excédentaire du marché mondial du pétrole, des fondamentaux offre/demande plus équilibrés et l'épuisement des niveaux record des stocks de pétrole», est-il expliqué dans le rapport.

Rappelant la célébration du 5^{ème} anniversaire de la Déclaration de coopération entre les pays de l'Opep et les producteurs non-Opep en décembre dernier, l'Organisation affirme que cet accord avait joué un rôle «majeur dans la stabilisation du marché l'année dernière et la réduction de la volatilité, malgré l'incertitude concernant la demande mondiale de pétrole au milieu de l'émergence de plusieurs vagues de variantes du coronavirus».

Sur le seul mois de décembre, le prix du pétrole algérien a baissé de 6,47 dollars pour atteindre 75,50 dollars/baril contre 81,97 dollars en novembre.

Cette baisse de 7,9% intervient dans un contexte d'incertitudes persistantes sur le marché quant à l'impact de la variante Omicron à propagation rapide, sur l'économie mondiale et la demande de pétrole.

Agence

Le développement de l'industrie des cycles et des motocycles mis en avant

La production de motocyclette a augmenté «de 1.500% en l'espace de six ans»

«Le nombre de motocycles immatriculés en Algérie est passé de 126.000 motocycles en 2013 à 181.400 motocycles en 2019, soit une hausse de 1500% en l'espace de six ans», a indiqué, mercredi dernier, le secrétaire général du ministère, Salah Benbrik, lors de la rencontre spéciale organisée par le ministère de l'Industrie pour le suivi et le développement des activités liées à l'industrie des cycles et motocycles, affirmant que «face à cette évolution, l'investissement industriel dans la fabrication de motocycles et tous les intrants mécaniques est considéré comme étant l'un des principaux domaines bénéficiant de l'appui du secteur de l'industrie». Il a réitéré le soutien du ministère de tutelle au développement de ce secteur et à l'accompagnement des opérateurs économiques intéressés par cette activité.

Ont pris part à cette rencontre «près de 40 opérateurs économiques parmi les industriels et les sous-traitants activant dans cette filière», a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie, qui a souligné l'importance de cette rencontre qui «vise à cerner les problèmes et les lacunes émaillant l'activité de l'industrie des cycles et motocycles pour tenter de leur trouver des solutions, notam-

ment à travers l'exploitation des capacités industrielles existantes et la création d'une cohérence et une intégration entre les différentes entreprises investissant ce créneau», ajoutant que «le ministère aspire, à travers cette initiative, à développer cette filière industrielle à la faveur de la conjugaison des efforts de tous les acteurs, entre fabricants, sous-traitants, administrations, et instances publiques, et à l'organiser en groupe professionnel (cluster)».

La rencontre était une occasion pour écouter les préoccupations des opérateurs économiques activant dans ce secteur pour trouver des solutions pour encourager son émergence. M. Benbrik a mis en avant «l'importance de l'activité liée à l'industrie des cycles et motocycles en Algérie, comptant parmi les secteurs connaissant une importante dynamique qui se sont imposés sur la scène industrielle nationale, à la faveur du lancement de plusieurs usines dans le montage, enregistrant actuellement des taux d'intégration considérables», évoquant, aussi l'importance «de regrouper tous les acteurs de cette filière dans un groupe professionnel pour avantager d'efficacité et la création d'une meilleure synergie, voire intégration

des investissements afin d'encourager la production nationale, et partant, réduire les coûts et favoriser la commercialisation de produits plus concurrentiels aux niveaux, local et international».

Les autorités insistent depuis deux ans sur l'impératif de bâtir un nouveau modèle économique et industriel inclusif et résilient pour sortir de leur dépendance aux marchés étrangers.

Renault Algérie de retour

Le secteur de l'automobile reste, toutefois, toujours bloqué en Algérie pour de multiples raisons. La situation semble se débloquer progressivement, d'après l'annonce faite la semaine dernière par le constructeur automobile Renault Algérie qui a annoncé la reprise partielle de l'activité de son usine située à Oued Tlélat, à Oran. «Après une nouvelle période d'arrêt d'activité, l'usine de Renault Algérie Production reprend momentanément la production ; les équipes sont heureuses de se retrouver et de reprendre le travail», a indiqué le groupe dans un post publié sur sa page officielle facebook et largement repris par les médias.

Samira Tk

INFO EXPRESS

Accidents de la circulation en zones urbaines
16 morts et 326 blessés en une semaine
 Seize (16) personnes ont trouvé la mort et 326 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus en zones urbaines au cours de la période allant du 11 au 17 janvier en cours, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Comparativement aux statistiques de la semaine passée, le bilan des accidents de la route a enregistré une hausse du nombre d'accidents (+21) et de celui des décès (+9) et de blessés (+12). Selon les données fournies, plus de 96% des accidents de la route sont dus au facteur humain (non respect du code de la route et de la distance de sécurité, excès de vitesse, fatigue, manque de concentration lors de la conduite et autres raisons liées à l'état du véhicule). La DGSN appelle les usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la prudence lors de la conduite. Elle rappelle, à cet effet, le numéro vert 1.548 et celui des secours 17 mis à leur disposition pour tout signalement 24h/24.

Religion
Accomplissement samedi de Salat El-istisqa à travers tout le territoire national

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a appelé les imams de la République à accomplir Salat El-istisqa, samedi prochain, suite à la sécheresse qui a affecté plusieurs wilayas du pays, a indiqué un communiqué du ministère. «Suite à la sécheresse qui a affecté plusieurs wilayas du pays et au regard des demandes» de citoyens en vue d'accomplir Salat El-istisqa, «le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a saisi l'ensemble de ses directions, à travers tout le territoire national, en vue d'accomplir Salat El-istisqa, samedi 19 Joumada Al Akhira, correspondant au 22 janvier 2022, à partir de 10h00», lit-on dans le communiqué.

Lutte contre la Covid-19

Projet de partenariat entre l'Algérie, l'Allemagne et le PNUD



Le partenariat entre l'Algérie et le PNUD vise à renforcer les capacités du système national de santé publique. (Photo : D. R.)

Un projet de partenariat a été signé par l'Algérie, le gouvernement fédéral allemand et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), en appui aux capacités de l'Etat algérien dans la lutte contre la Covid-19, à travers l'acquisition de produits et d'équipements médicaux et le renforcement des capacités de gestion intégrée de l'épidémie, indique jeudi un communiqué de l'Agence onusienne.

Cet appui, visant à renforcer les capacités du système national de santé publique, sera concrétisée à travers la mise en œuvre d'un projet de partenariat entre le ministère de la Santé, le ministère de l'Industrie pharmaceutique, la KfW, Banque de développement au nom du gouvernement fédéral allemand, et le (PNUD), précise la même source. Le projet, entièrement financé par le gouvernement allemand à travers la KfW, servira à «l'acqui-

sition de produits et d'équipements médicaux et au renforcement des capacités des professionnels de la santé et des cadres institutionnels dans la gestion intégrée de l'épidémie de la Covid-19». Le PNUD Algérie est chargé de «la mise-en-œuvre de ce projet stratégique et veillera à l'application des meilleures pratiques globales, grâce notamment, à son expérience reconnue dans le domaine de la gestion des pandémies».

Coronavirus

400 cas du variant Omicron enregistrés en Algérie

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé, jeudi, avoir enregistré, à ce jour, un total de 400 cas du variant Omicron en Algérie, ce qui représente 57% des variants circulants. «Dans le cadre des activités de séquençage effectuées au niveau du laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie, pour la détection des différents variants du virus SARS-CoV-2 et vu le nombre élevé d'échantillons à analyser, nous signalons l'enregistrement à ce jour d'un total de 400 cas du variant Omicron en Algérie, ce qui représente au 20 janvier 2022, 57% des variants circulants», précise

la même source. Ainsi, «une augmentation exponentielle de la courbe des nouvelles contaminations au variant Omicron est enregistrée. Comme attendu, ceci est dû à la particularité de la souche de ce variant, qui a une capacité extrêmement importante et rapide de propagation, tout comme cela est observé à l'échelle mondiale», note l'IPA dans un communiqué. Il a rappelé, à cet égard, que ce variant représentait, au 13 janvier en cours «33% des variants circulants» et, de ce fait, ce variant «est devenu prédominant et nous pouvons dire dès maintenant qu'il

rythme la vague actuelle en Algérie pour la semaine en cours». «Nous nous attendons à ce qu'il représente plus de 90% dans les deux semaines à venir», prévient la même source. «Il est à noter que de nombreuses infections par ce variant ont été enregistrées parmi les enfants, qui sont plus vulnérables aux virus respiratoires, sachant de plus que le virus reste plus longtemps chez cette catégorie, ce qui augmente le risque de transmission et de manière plus rapide, du virus au plus grand nombre de personnes vivant autour d'eux», souligne le communiqué.

INFO EXPRESS

Covid-19
Suspension des cours dans les structures d'enseignement coranique pour 10 jours

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a décidé de suspendre les cours à travers toutes les structures d'enseignement coranique pour une durée de 10 jours, à partir de jeudi, dans le cadre des mesures prises en vue de juguler la propagation du Coronavirus, indique un communiqué du même ministère. «Dans le cadre des mesures prises à l'effet de juguler la propagation du Coronavirus et conformément aux décisions prises par les autorités suprêmes du pays à cet effet, portant suspension des cours dans les établissements éducatifs pour une durée de 10 jours, à partir de jeudi le 22 janvier, l'administration centrale du ministère a saisi les Directions des affaires religieuses et des wakfs et les informe de la décision de la suspension des cours dans toutes les structures d'enseignement coranique». Selon la même source, «la décision concerne les écoles coraniques, les zaouïas, les classes et les Halqate d'apprentissage (en groupe), pour une durée de dix jours, et ce, depuis jeudi».

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.
 MOB : 0782519683

Demande d'aide financière

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide (financière) afin d'effectuer des examens (échographie analyses, etc...).

MOB : 05 59 31 19 67.

Demande d'aide financière

Homme père de 5 enfants en bas âge, père de 5 enfants en bas âge, en situation précaire, demande aux âmes charitables de l'aider pour une opération chirurgicales en Algérie d'un montant de 150.000 DA, à l'épaule droite, suite à une chute lui ayant causé un écrasement des os. Il s'agit de M. Denine Ghoulam. Son n° de CCP : 0013 7587737 clé 10. Cette personne vit en zone d'ombre à Bordj Bounaâma. Son téléphone : 0773 939 118. Merci pour ce que vous pouvez faire. Dieu Tout Puissant vous le rendra.

Droits humains au Maroc

Des associations tiennent un rassemblement devant le Parlement européen



■ Au Maroc, la répression n'épargne personne et l'instrumentalisation de la justice est devenue une constante.

Plusieurs membres d'associations marocaines de défense des droits humains en France ont tenu mercredi, un rassemblement devant le Parlement européen à Strasbourg pour exiger la libération des détenus politiques et d'opinion et le respect des droits fondamentaux au Maroc.

Des images partagées sur les réseaux sociaux montrent plusieurs militants des droits de l'homme arborer des banderoles sur lesquelles on peut notamment lire, «le journalisme n'est pas un crime», «libérez les journalistes emprisonnés au Maroc» ou encore «halte à la répression au Maroc». Dans un communiqué commun publié vendredi dernier, le Comité France de soutien aux prisonniers politiques et d'opinion au Maroc et l'Association des travailleurs maghrébins de France, avaient appelé à une participation massive à ce rassemblement pour demander aux parlementaires européens de réagir vivement pour «exiger la libération de tous les détenus politiques et d'opinion, notamment les journalistes Omar Radi, Soulaïmane Raïssouni, Toufik Bouachrine et les prisonniers du Hirak du Rif». Dans ce document signé également par l'Association des Marocains en France, l'Association de Défense des droits de l'homme au Maroc et l'Institut Mehdi-Ben Barka - Mémoire vivante, ce collectif

avaient aussi exhorté les parlementaires européens à réagir pour exiger que «les droits fondamentaux des Marocains soient respectés et condamner les pratiques du régime marocain et de son appareil policier». Les parlementaires européens sont, en outre, appelés à «dénoncer les décisions d'une justice aux ordres d'un pouvoir autocratique» et faire en sorte que «le Maroc honore ses engagements internationaux et sa propre constitution». Le collectif a fait observer qu'au Maroc, la répression n'épargne personne et que «l'instrumentalisation de la justice est devenue une constante». «Au Maroc, on continue à cibler les journalistes, les Youtubers, les rappeurs, les activistes des droits humains, les militant-e-s des mouvements sociaux et tout-e citoyen-ne exigeant la justice sociale. Au Maroc, la criminalisation, la diffamation, le piétinement des libertés individuelles, l'atteinte aux expressions politiques et associatives, l'instrumentalisation de la justice sont une constante d'une «démocratie» de façade qui

fait de la répression une institution», avait écrit le collectif des associations, déplorant le «silence assourdissant» des Etats membres de l'Union européenne. Avant d'ajouter : «Au Maroc, les enlèvements, la torture, les arrestations arbitraires, les poursuites judiciaires, les condamnations à de lourdes peines de prison restent ce qui caractérise «l'exception marocaine» tant défendue par les Etats membres de l'Union européenne». «Hier comme aujourd'hui, l'Etat du Maroc, pays ami de l'Union eu-

ropéenne, est un pays où l'on espionne les téléphones des journalistes et des défenseurs des droits humains à l'aide du logiciel israélien Pegasus, où les atteintes aux droits fondamentaux, à la liberté d'opinion, à la liberté de la presse se multiplient, où l'on harcèle, salit, instrumentalise et condamne, où le courage et l'engagement se paient au prix de vies brisées, l'Etat de ce pays, le Maroc, jouit d'une totale complaisance», déplore le collectif.

Etats-Unis

Le Sénat étasunien contre la réforme électorale de Joe Biden

La réforme électorale souhaitée par Joe Biden a été enterrée par le Sénat étasunien le 19 janvier. L'opposition républicaine disait percevoir dans le texte une volonté des démocrates de prendre le contrôle des législatives de mi-mandat de 2022. Joe Biden s'est dit «profondément déçu» le 19 janvier après que le Sénat a enterré sa réforme électorale, à travers laquelle le président promettait notamment de protéger l'accès aux urnes des Afro-Américains, note RT. Les sénateurs ont infligé un revers cinglant au dirigeant démocrate en refusant d'avancer sur ce texte. A dix mois des législatives de mi-mandat, Joe Biden voulait avec cette réforme poser un cadre fédéral pour l'organisation des scrutins aux Etats-Unis, et ce faisant, annuler une série de mesures adoptées dans une quinzaine d'Etats conservateurs depuis la présidentielle de 2020. Selon les démocrates, ces mesures discriminaient délibérément les électeurs noirs, majoritaires à avoir voté pour Joe Biden à la dernière élection. Côté républicain, on assure au contraire que ces mesures renforcent la sécurité des scrutins du pays, un argument fort auprès des électeurs républicains, encore nombreux à estimer que la présidentielle de 2020 a été «volée» à Donald Trump. Les démocrates au Sénat cher-

chaient à tout prix à adopter la grande réforme électorale de Joe Biden pour défaire certaines des mesures mises en place avant les élections de mi-mandat. Toutefois, l'opposition républicaine, vent debout contre cette loi, qui confierait selon elle aux démocrates le contrôle des scrutins à travers le pays, a fait bloc dans la soirée du 19 janvier. Elle a ainsi privé les démocrates de la «supermajorité» de 60 voix requise au Sénat pour clore les débats et soumettre le texte au vote. Dans une ultime tentative, l'état-major démocrate a essayé de pousser le texte avec ses seules voix via une option dite «nucléaire», mais à laquelle les plus modérés de ce camp, Kyrsten Sinema et Joe Manchin, se sont opposés. Lors d'une conférence de presse quelques heures avant le vote, le président américain avait aussi souligné ne pas avoir «épuisé toutes les options» pour protéger l'accès au vote des Afro-américains, sans donner plus de détails. Au premier rang de celles-ci, la nécessité de présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter. Si les autorités républicaines plaident pour une lutte contre la fraude, les démocrates estimaient que ces mesures allaient dans les faits restreindre l'accès au vote, et plus particulièrement aux Afro-américains.

Une artiste israélienne fustige les Arabes des Émirats, qui ont «oublié la Palestine»

Une chanson en arabe, présentée sur une chaîne de télévision israélienne par Noam Shuster-Eliassi, se moque des relations chaleureuses nouées entre Israël et «les Arabes qui ont des millions» et qui «oublie la Palestine». «C'est vraiment important pour moi d'envoyer un message d'amour et de paix à tous les Arabes. Surtout s'ils habitent à plus de 4 000 kilomètres d'ici». «C'est ainsi que l'israélienne Noam Shuster-Eliassi introduit sa nouvelle chansonnette, présentée le 14 janvier dernier à la télévision israélienne. S'exprimant en langue arabe, elle se présente comme Haifa Wannabe, pastiche du nom de la

starlette libanaise Haifa Wehbe. Après un «peace and love» minaudé à souhait, elle dégaine un texte où elle se moque de la lune de miel entre Israël et les Émirats arabes unis depuis la signature des accords de normalisation de leurs relations bilatérales, fin 2020. «Ils ont oublié que nous avons mis le blocus sur Gaza. Ah! si seulement tous les Arabes pouvaient être comme Dubaï ! Je t'arrête à un check-point, et après, je me prends en selfie en haut d'une tour», telle que la tour Burj Khalifa, l'emblématique gratte-ciel de cet émirat qui attire les touristes du monde entier. Nombre de pays, dont le Emirats, le Maroc, le

Bahrein et le Soudan ont normalisé les relations diplomatiques avec Israël qui occupe la Palestine. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a dénoncé la normalisation des relations diplomatiques par avec Israël. La normalisation des relations diplomatiques a été faite par ces pays, dont le Maroc, tandis que le roi du Maroc préside le comité El Qods. La normalisation des relations diplomatiques a eu avec le non respect du droit des palestiniens à l'indépendance et contre la colonisation par Israël.

contribution

Éviter l'euphorie du passé du mythe de la rente des hydrocarbures

L'objectif stratégique, relevant de la sécurité nationale, une nouvelle gouvernance pour relancer l'économie nationale

Certains experts lors de cette conférence avaient prédit un cours de plus de 100 dollars entre 2015/2019, erreur d'appréciation et de prévision, que certains veulent reconduire en 2022, qui a conduit le pays à l'impasse que nous connaissons depuis. Cette hausse actuelle de court terme, certes bénéfique pour le pays, atténuant les tensions financières doit être utilisée à bon escient afin de diversifier l'économie nationale.

1.-C'est que l'Algérie, grâce à Sonatrach (33% des recettes provenant du gaz naturel, 35% GNL et 65% GN par canalisation) a eu d'importantes entrées en devises ; mais cette manne financière a-t-elle favorisé le développement durable ? Selon nos estimations, les entrées en devises entre 2000/2021 sont estimées approximativement autour de 1100 milliards de dollars avec une importation de biens et services de plus de 1050 milliards de dollars. Malgré ces dépenses en devises, et devant inclure les dépenses en dinars, la croissance a été dérisoire en moyenne annuelle de 2/3% entre 2000/2019, alors qu'elle aurait dû dépasser 9/10%, espérant 3,3% pour 2021 après une croissance négative de 6% selon la Banque mondiale et 4,9 négatif selon le FMI en 2020. Mais un taux de croissance se calcule par rapport à la période précédente; ainsi, 3% rapportés à un taux faible donnent cumulé par rapport à la période précédente, inférieur à la pression démographique, plus de 44 millions d'habitants au 1er janvier 2021, où il faut pour réduire les tensions sociales créer 350.000/400.000 emplois productifs par an qui s'ajoutent au taux de chômage actuel estimé en 2021 par le FMI à environ 14,5%. Malgré toutes ces entrées en devises l'économie algérienne en ce mois de janvier 2022, reste tributaire à 98% avec les dérivées des hydrocarbures. Pour l'année 2021 a peu l'Algérie profité des hausses de prix puisque selon le rapport de l'Opep, les exportations se situent à environ à 500.000 barils/j pour le pétrole et pour le gaz les exportations environ 43/44 pour 2021, avec une baisse en volume physique par rapport à 2007/2008 entre 20/25 Selon le rapport du FMI rapport de fin décembre 2021, les exportations ont atteint en 2021 les 37,1 milliards (32,6 pour les hydrocarbures et 4,5 milliards hors hydrocarbures) dont près de 2,5 milliards de dollars de dérivés d'hydrocarbures en prenant les estimations récentes du bilan de Sonatrach pour 2021 dont les recettes globales y compris les dérivées sont estimées à 34,5 milliards de dollars.

La majorité des rapports internationaux montrent clairement que le cours du pétrole pourrait être élevé, entre 2022/2024, avec un prix très modéré entre 2025/2030 du fait de l'inévitable transition énergétique avec l'accélération de l'hydrogène comme source d'énergie entre 2030/2040. Aucun pays du monde ne s'est développé grâce aux exportations de matières premières brutes mais grâce à la bonne gouvernance et la valorisation du savoir. Cela n'est pas propre à l'Algérie, la majorité des pays de l'OPEP ne sont pas des pays développés malgré des milliers de millions de dollars d'entrée en de-

Certes le cours du pétrole a été coté le 20 janvier 2022 à 88,10 dollars pour le Brent et à 86,76 dollars pour le Wit. Or, lors d'une conférence devant le gouvernement en novembre 2014 j'avais attiré l'attention qu'il s'agissait pour comprendre les déterminants du cours du pétrole de raisonner sur le moyen et long terme afin d'éviter d'éviter d'induire en erreur les hautes autorités du pays.

vises. Regardez le Venezuela, première réserve mondiale de pétrole avant l'Arabie Saoudite un pays en semi faillite. (interventions du professeur Abderrahmane Mebtoul -conférence devant le parlement européen octobre 2013 Ecole supérieure de guerre Ministère de la défense nationale mars 2019-conférence en juin 2019 à Marseille où il a présidé au nom de l'Algérie la commission transition énergétique des 5+5+5 de la méditerranée orientale +Allemagne et en juin 2020 conférence devant l'ensemble des attachés économiques et politiques des ambassades accrédités à Alger au siège de l'ambassade de l'Union européenne). La forte consommation intérieure selon le ministère de l'Energie risque de dépasser les exportations actuelles à horizon 2030. Cela rend urgent la publication des décrets d'application de la loi des hydrocarbures, ayant assisté à un net recul des IDE entre 2018/2022, Sonatrach ayant signé surtout des lettres d'intention qui n'engagent nullement l'investisseur.

2.- Quels sont les principaux déterminants du cours du pétrole ? Au préalable, pour éviter de fausses interprétations, le prix élevé, durant cette conjoncture, à la pompe pour les pays importateurs d'énergie n'est pas dû qu'à la hausse des prix du gaz/pétrole sur le marché mondial mais à l'importance des taxes, dépassant parfois les 50% qui alimentent les budgets des Etats et pour les produits manufacturés industriels et agricoles, les pays développés répercutent cette hausse au niveau des importations des pays producteurs d'hydrocarbures qui n'ont pas une économie diversifiée.

Premièrement, outre la demande le cours du pétrole est déterminé par les facteurs géopolitiques qui exercent une pression à la hausse au niveau du marché et la croissance de l'économie mondiale notamment de la Chine et de l'Inde, croissance incertaine fonction de la maîtrise de l'actuelle épidémie. Pour le gaz et le pétrole le marché naturel de l'Algérie est l'Europe étant impossible d'avoir des prix concurrentiels en Asie (coût de transport exorbitant devant contourner toute la corniche de l'Afrique avec la forte concurrence de pays proche de cette zone dont le Qatar, l'Iran, l'Irak récemment, la Russie a accru sa production, et ouvert de nouveaux gisements en Sibérie avec le gazoduc Sibérie Chine, témoignant d'une stratégie agressive qui d'ailleurs est le pays le plus concurrent dans le domaine du gaz pour l'Algérie dans l'approvisionnement en Europe.

Deuxièmement, du côté de l'offre, nous assistons à une hausse plus rapide que prévu de la production de pétrole (non conventionnel) des USA qui bouleverse

toute la carte énergétique mondiale. Selon The Telegraph, les Etats-Unis devraient pénétrer fortement le marché mondial avec des quantités sans précédent de gaz naturel liquéfié (GNL).

Troisièmement, la position de l'OPEP qui a adopté la prudence par une augmentation progressive de sa production en coopération avec la Russie. N'oublions pas les rivalités au niveau de l'OPEP dont certains ne respectent pas les quotas, l'Arabie Saoudite avec la Russie et les USA, les trois plus grands producteurs mondiaux, est le seul pays producteur au monde actuellement qui est en mesure de peser sur l'offre mondiale, et donc sur les prix, tout dépendant d'une entente entre les USA et l'Arabie Saoudite pour déterminer le prix plancher, encore que cette entente pourrait se déplacer dans un proche avenir avec une entente avec l'Iran.

Quatrièmement, la stratégie expansionniste russe dont le géant Gazprom, pour le gaz (45000 milliards de mètres cubes gazeux de réserve) à travers le North Stream 1 et 2 (ce dernier en négociation) et le South Stream d'une capacité prévue de plus de 150 milliards de mètres cubes gazeux pour les trois canalisations pour approvisionner l'Europe, sans compter les nouvelles canalisations vers l'Asie.

La Russie a besoin de financement, les tensions en Ukraine n'ayant en rien influé sur ses exportations en Europe où sa part de marché a été de 30%. Un accord circonscrit à l'OPEP, sans la Russie, ne suffirait pas à peser sur les cours.

Cinquièmement, du retour sur le marché de la Libye pouvant aller facilement vers 2 millions de barils/jour, de l'Irak avec 3,7 millions de barils jour (réservoir mondial à un coût de production inférieur à 20% par rapport à ses concurrents) pouvant aller vers plus de 8 millions/jour. Et surtout l'Iran si les accords récents se concrétisent ayant des réserves de 160 milliards de barils de pétrole lui permettant facilement d'exporter entre 4/5 millions de barils jour.

Sixièmement, les nouvelles découvertes dans le monde notamment en offshore notamment en Méditerranée orientale (20.000 milliards de mètres cubes gazeux expliquant en partie les tensions au niveau de cette région) et en Afrique dont le Mozambique qui pourrait être le troisième réservoir d'or noir en Afrique et n'oubliant l'important gisement en production du Kazazthan. Septièmement, la transition énergétique où d'ici 2030-2035, les investissements prévus dans le cadre de la transition énergétique USA/Europe/Chine, Inde devraient dépasser les 4000 milliards de dollars où les grosses compagnies devraient réorienter leurs investissements. Avec

la nouvelle administration américaine, le retour aux accords de Paris COP21 sur le réchauffement climatique. Bien que le nouveau président dit ne pas vouloir interdire le développement du pétrole/gaz de schiste dont les USA sont le premier producteur mondial, s'engageant avec les nouvelles techniques à améliorer les effets de la fracturation hydraulique, le programme de Joe Biden prévoit 2000 milliards de dollars sur les 20/30 prochaines années, La Commission européenne a fixé une trajectoire indicative pour la période 2021-2030, avec des points de référence, devant mobiliser au moins 1000 milliards d'euros d'investissements durables.

La Chine prévoit d'investir massivement dans les énergies renouvelables: pays leader, elle prévoit d'investir d'ici 2030 entre 375/400/ milliards de dollars et l'Inde près de 190 milliards de dollars. Les USA/Europe représentent actuellement plus de 40% du PIB mondial pour une population inférieure à un milliard d'habitants. Et si les chinois, les indiens et les africains avaient le même modèle de consommation énergétique que les USA et l'Europe il faudrait cinq fois la planète actuelle. Septièmement, l'évolution des cotations du dollar et l'euro, toute hausse du dollar, bien que n'existant pas de corrélation linéaire, pouvant entraîner une baisse du prix du baril, ainsi que les stocks américains et souvent oubliés les stocks chinois

3.-D'où l'importance, pour l'Algérie, d'une politique énergétique autour de cinq axes

Le premier axe est d'améliorer l'efficacité énergétique. En Algérie existe un véritable paradoxe : la consommation résidentielle (riches et pauvres payent le même tarif ; idem pour les carburants et l'eau) représente 60% contre 30% en Europe et la consommation du secteur industriel 10% contre 45% en Europe montrant le dépérissement du tissu industriel, soit moins de 6% du produit intérieur brut. Car comment peut-on programmer 2 millions de logements selon les anciennes normes de construction exigeant de fortes consommations d'énergie alors que les techniques modernes économisent 40 à 50% de la consommation ? Par ailleurs s'impose une nouvelle politique des prix (prix de cession du gaz sur le marché intérieur environ un dixième du prix international occasionnant un gaspillage des ressources qui sont subventionnés pour des raisons sociales.

A cet effet, une réflexion doit être engagée par le gouvernement algérien pour la création d'une Chambre nationale de compensation, que toute subventions devra avoir l'aval du parlement pour plus de transparence, chambre devant réaliser un système de péréquation, segmentant les activités afin d'encourager les secteurs structurants et tenant compte du revenu par couches sociales, impliquant une nouvelle politique salariale. Le second axe est l'investissement à l'amont pour de nouvelles découvertes d'hydrocarbures traditionnelles.

Abderrahmane Mebtoul Professeur des universités –expert international- (A suivre...)

INFO EXPRESS

Crise sanitaire
La Sûreté poursuit ses sorties sur le terrain pour faire respecter les mesures barrières

La crise actuelle doit révéler un grand sens du civisme et de responsabilité chez le citoyen, invité à fournir davantage d'efforts et à prendre toutes les précautions nécessaires pour limiter la contamination. Dans ce contexte, la Sûreté de wilaya poursuit ses actions pour faire respecter les mesures préventives contre le virus Covid-19. Les services de la Sûreté de la wilaya de Relizane ont intensifié leur présence sur le terrain ces derniers jours pour sensibiliser les citoyens sur le port du masque protecteur et les inciter à respecter les mesures préventives contre la propagation du coronavirus, a-t-on constaté sur place, car le virus Covid-19 plane toujours sur nos têtes et on indique que plusieurs contaminations ont été enregistrées récemment. Selon notre source de la Sûreté de la wilaya, ces contrôles et campagne ont pour objectifs de préserver les acquis sanitaires du pays et de réaliser des résultats positifs en matière de lutte contre le coronavirus, et ce, a-t-il ajouté, en respectant les mesures sanitaires que sont le port des bavettes, et la distanciation sociale. D'après notre source, ces campagnes de sensibilisation reposent sur un objectif principal, celui de changer le comportement des citoyens, en plus de la diffusion d'une culture de cohabitation avec ce virus.

N.Malik

Khenchela

Le ministre de la Justice préconise la création d'ateliers extérieurs pour les détenus

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a souligné jeudi la nécessité de créer des ateliers extérieurs à proximité des établissements pénitentiaires pour favoriser l'insertion sociale des détenus.

Lors de l'inspection du projet de réalisation d'un établissement de prévention dans la commune de N'sigha, le ministre a donné des instructions pour prévoir un espace extérieur à proximité de l'établissement pénitentiaire sous forme de centre agricole à utilité publique pour l'emploi de détenus. Sur le chantier de réalisation d'une Cour de justice, au centre-ville de Khenchela, le ministre a insisté sur l'accélération de la cadence des travaux dans le respect des normes de qualité dans l'exécution de ce projet, inscrit en 2007 pour une enveloppe financière de 3 milliards DA. Dans une allocution prononcée lors de l'inauguration d'un nouveau tribunal au nouveau pôle urbain sur la route El Izar, M. Tabi a relevé que cette structure est raccordée à des réseaux de haute technologie de sorte à améliorer les conditions de travail du personnel du secteur de la justice et l'accueil des citoyens, en plus de développer la qualité des prestations. Le tribunal de Khenchela inauguré aujourd'hui tient compte, a ajouté le ministre, de l'aspect fonctionnel qui est celui de fournir des prestations dans les meilleures conditions y compris pour les personnes à besoins spéci-



■ Le ministre de la Justice a souligné l'impératif de favoriser l'insertion sociale des détenus. (Photo > D.R.)

fiques à travers la création des accès nécessaires. Après avoir suivi un exposé technique sur le bilan 2020/2021 présenté par le président du tribunal de Khenchela, Nabil Messikh, le ministre de la Justice a souligné que la procédure de comparution immédiate n'a pas atteint les objectifs souhaités, affirmant que la plupart des magistrats n'ont pas appliqué convenablement cette procédure qui sera maintenue en 2022 avant de prendre une décision à propos de son

maintien ou son annulation. Au cours de sa rencontre avec les membres du syndicat des avocats au siège du tribunal de Khenchela, le ministre a ajouté que son ministère œuvre à mettre en place les conditions idoines pour permettre à la défense d'accomplir pleinement ses missions, reconnaissant l'existence d'un manque en magistrats dans la wilaya de Khenchela ainsi qu'un déficit en personnel administratif. Le ministre s'est engagé à rattraper

cela en 2022 en ouvrant 28 postes budgétaires pour la Cour de Khenchela et les tribunaux qui en dépendent. Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, a inauguré au terme de sa visite dans la wilaya un jardin urbain de loisirs, exprimant sa satisfaction quant à l'endroit réservé pour ce projet à l'entrée ouest de Khenchela, espérant le voir entrer en service prochainement après désignation des opérateurs souhaitant y investir.

Djelfa

Tomber de rideau sur les journées nationales du monologue

→ Le rideau est tombé, mercredi soir, sur les journées nationales du monologue «Cheikh Atallah», au niveau du Théâtre régional «Ahmed Ben Bouzid» de Djelfa. Durant la cérémonie de clôture qui s'est déroulée en présence des autorités locales, les organisateurs ont honoré les participants ayant contribué à la réussite de cette nouvelle édition marquée par la présentation d'un nombre de monologues et l'organisation de plusieurs activités artistiques en relation avec le théâtre. A l'annonce des résultats du concours

organisé dans le cadre de ces journées nationales afin d'encourager l'art du monologue, le jury a annoncé sa décision de ne pas attribuer le premier prix. Pour ce qui est du deuxième prix, il a été ainsi décroché par Bachir Saadi de la wilaya de Djelfa pour son œuvre intitulée «Ithnani fi ouahid» (deux en un) alors que le troisième prix est revenu à Ali Bouzidi, également de Djelfa, pour son monologue «El Fanane» (l'artiste). Le public a eu à apprécier, à l'occasion de cette cérémonie de clôture, une présentation écourtée

du monologue «Aarab ouela Bettelna» du comédien Tahar Safir. Un spectacle qui a fait interagir les présents qui ont apprécié sa performance et l'esthétique du texte. A noter qu'une rencontre sur le «monologue, l'esthétique de l'adaptation de la réalité» ainsi que d'ateliers sur l'écriture théâtrale et l'interprétation artistique dans l'art du monologue, ont été organisés à l'occasion de ces journées nationales qui ont contribué à l'animation de la scène culturelle locale. Tout au long de cette manifestation théâtrale, le public a eu à

découvrir des spectacles pour adultes à l'instar de «Saber oua el aassas» du comédien Saber Ayach, «Tioucha» de la comédienne Nesrine Belhadj et «Aarab ouela Bettelna» du comédien Tahar Safir, en plus d'une animation de proximité dans la commune de El Idrissia, qui a vu naître le comédien Ahmed Ben Bouzid de son nom d'artiste Cheikh Atallah. Le directeur du Théâtre régional "Ahmed Benbouzid" de Djelfa, Nasser Khellaf a rappelé que le but de cette édition était de rendre hommage à une figure artistique ayant

beaucoup donné au quatrième art à savoir le défunt Cheikh Atallah, qui a présenté au public du théâtre, des œuvres de qualité qui ont grandement contribué à la préservation de l'authenticité du patrimoine culturel. Selon M. Khellaf, cette manifestation a été également l'occasion de rappeler le parcours artistique de ce comédien à travers, notamment des témoignages vivants de ses anciens compagnons et une exposition photographique. Le comédien et humoriste Ahmed Ben Bouzid, de son nom d'ar-

tiste Cheikh Atallah, est né le 31 décembre 1970 à Diar Mehad Ben Bouzid à Ain Lahdjar dans la commune d'El Idrissia (Djelfa). Il avait brillé dans le monologue radiophonique ayant produit plusieurs œuvres dont «Eddechra», «Djelloul», «Essakanate» et «El Haraga». A la télévision, il avait en outre animé l'émission humoristique «El Fhama» du réalisateur Mohamed Sahraoui, et joué dans la série «Ezraa yenbett» et «Imarate El Hadj Lakdar» ainsi que dans le film «Téléghram».

Opinion

Algérie-Palestine

Le pourquoi d'une relation fusionnelle

La férocité d'Israël dans son traitement des populations des Territoires occupés, Mgr Tutu l'avait condamnée en ces termes, lorsque s'adressant à un militant BDS, il déclara : « Mais votre combat sera plus dur que le nôtre, car l'apartheid israélien est pire encore que celui d'Afrique du Sud. Nous n'avons jamais eu de bombardement sur nos bantoustans avec des F16 tuant des centaines de nos enfants... ».

Personnalité touchante et incorruptible, il a inculqué à des millions de personnes à travers le monde l'importance de lutter avec détermination et sans peur pour la défense de principes éthiques essentiels, mais aussi pour leurs propres droits fondamentaux, sans compromission et quel que soit le prix à payer. Son compatriote, feu Nelson Mandela, avait énoncé avant lui, en 1997, cette vérité qui continue de donner des sueurs froides aux inconditionnels d'Israël, compte tenu de la haute stature morale du dernier grand libérateur du XX^{ème} siècle : « Nous savons trop bien que notre liberté est incomplète sans la liberté pour les Palestiniens ».

On relèvera aussi avec quelle bravoure l'ancien président américain, Jimmy Carter, osa mettre à nu les mécanismes de domination israélienne et leur traitement des Palestiniens, qu'il a sans complexe décrits comme constituant précisément un régime d'Apartheid. Quand on sait l'impopularité de ces thèses sur la scène américaine, on apprécie d'autant plus, à sa juste valeur, le courage intellectuel de ce Juste parmi les Justes.

La longue nuit coloniale algérienne et les sentiments d'une profonde injustice

L'Algérie a vécu dans sa chair ce sentiment d'abandon et d'impuissance pendant ses 132 années d'occupation par la France, occupation brutale et barbare doublée d'une tentative d'acculturation totale. C'est en partie cette occultation et brouillage de la cause palestinienne sur la scène internationale et cette double peine qui lui est infligée qui sont au cœur de la relation fusionnelle qui soude les Algériens et beaucoup de Justes, à travers le monde. D'ailleurs, le statut des Palestiniens, comme l'underdog et victimes, est bien exprimé par cette expression scandée dans chaque action de solidarité avec eux : « Filastin echouhada » « Palestine, terre de martyrs » – quoique difficilement traduisible vu son caractère compactifié – et avec toute la charge émotionnelle que suscite le vocable « chouhada » dans la conscience collective des Algériens. Loin de moi l'idée de vouloir prétendre que le peuple algérien est le seul, dans le monde arabe, à défendre la cause palestinienne. D'ailleurs, l'Algérie pourrait faire bien plus si la chape de plomb pesant sur l'expression populaire de solidarité était levée... Il y a d'autres peuples, tels que les Marocains et les Egyptiens, qui prennent eux aussi fait et cause pour la souveraineté de la Palestine. Mais, face à eux, la position de ceux qui les gouvernent les empêche de s'exprimer pleinement. Il faut également citer les admirables défenseurs occidentaux de la cause palestinienne, parmi lesquels figurent parfois des citoyens d'origine juive, dont l'intégrité et la détermination forcent le respect. Pourtant cette minorité agissante, malgré ses vaillants efforts, n'a pas permis de changer globalement la donne : que le monde voit en la Palestine une juste cause, digne d'une solidarité totale et d'une mobilisation massive. Le mouvement BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions), l'équivalent du



Dans un article paru dans le journal israélien Haaretz en 2014, il écrivit : « J'appelle à un boycott mondial d'Israël et adresse au peuple israélien le plaidoyer suivant : « Libérez-vous en libérant la Palestine ».

mouvement de boycott multiforme qui s'était mis en place durant les années soixante contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud, malgré quelques percées ici et là, est dénigré, fustigé et, pire encore, criminalisé dans nombre de pays occidentaux par différents mécanismes légaux, quand il n'est pas purement et simplement proscrit par des lois les ciblant spécifiquement, comme c'est le cas dans pas moins de 30 Etats aux Etats-Unis.

La déliquescence arabe

Parlons de la veulerie de ces régimes arabes qui, après avoir fait de la Palestine la cause sacrée depuis leur existence, en font à présent un juteux fonds de commerce. En effet, nombre d'entre eux, pour des raisons de prestige ou de cosmopolitisme mal placé, finissent par céder lamentablement au chantage, faisant fi de toute considération morale. Ils brisent ainsi les rangs, en optant pour la normalisation de leurs relations avec l'entité sioniste sans la moindre contrepartie. Comment le régime du Makhen au Maroc, pour ne citer que lui, a-t-il pu ignorer les puissants sentiments de solidarité qui anime le peuple marocain envers la cause palestinienne ? Comment a-t-il pu établir, de manière aussi indécente, non seulement des relations diplomatiques étroites avec Israël, mais aussi économiques, militaires et sécuritaires approfondies ?

Nous ne nous attarderons pas sur le fait que tout ceci s'est fait à l'encontre des opinions publiques arabes. Ce qui constituerait une hérésie politique dans les pays occidentaux, et qui démontre clairement, s'il en était encore besoin, le caractère autocratique de ces régimes. On est passé d'une opposition totale à Israël, même si factice à bien des égards, à une reddition sans conditions. C'est du gagnant-perdant complet, le gagnant raflant toute la mise et le perdant perdant tout, y compris son honneur !

La Ligue Arabe est l'épitomé jusqu'à la caricature de cette capitulation. Elle qui fut fondée en grande partie pour rétablir le peuple palestinien dans ses droits, et qui refuse désormais de condamner les crimes répétés dont il est victime, de crainte de froisser les pays « normalisateurs » qui en

sont membres, fait preuve d'une pusillanimité pitoyable, dont elle ne ressort pas grandie. En outre, Israël peut compter sur une coterie d'états riches et puissants du Golfe entre autres, qui veillent avec zèle à ses intérêts au sein de cette même Ligue. C'est en ce sens que l'entreprise de normalisation est non seulement une forfaiture morale, mais aussi un violent coup de poignard donné dans le dos de la cause palestinienne. C'est un acte odieux de trahison !

Des cimes des Aurès... au canyon du Rhoufi

Un bel exemple de la manifestation de solidarité avec la Palestine nous a été offert récemment par un groupe de jeunes algériens qui, bivouaquant près du plus haut sommet montagneux situé au nord de l'Algérie, a déployé avec bonheur le drapeau palestinien à côté de celui de l'Algérie. Cette magnifique action de soutien à la cause palestinienne, hautement symbolique, eut pour cadre la région des Aurès, en décembre dernier, lors de l'organisation par l'Association Sirius d'Astronomie d'un camp hivernal de perfectionnement. Les Aurès qui, rappelons-le, virent le déclenchement de la lutte de libération nationale. Ces jeunes algériens reproduisirent ce « rituel » tout au long de leur visite de l'imposant canyon du Rhoufi et de ses balcons, à quelque 200 km au sud-ouest du pays. On perçoit mieux combien sont pitoyables un Kamel Daoud, mais surtout un Boualem Sansal, ces deux auteurs algériens à succès en France, devenus les coqueluches des médias et de certains cercles journalistico-universitaires du parisianisme, quand ils se désolent de la défense inconditionnelle de la cause palestinienne par leurs compatriotes. Une défense qu'ils dénigrent sans le moindre état d'âme, la considérant comme émotionnelle, irrationnelle et sélective, au risque de montrer leur déficit d'Algérienité, sinon d'humanité.

On n'ose imaginer ce qu'ils ont pu dire lorsque le peuple algérien, pendant les marches pacifiques spectaculaires du Hirak, s'est particulièrement distingué en brandissant fièrement, à la face du monde, le drapeau palestinien, le seul étendard qu'ils arborèrent à côté de celui de l'Algérie.

La cause palestinienne, une boussole morale

La Palestine, avec son petit peuple de quelque six millions d'habitants, dont une bonne partie d'entre eux sont des réfugiés, n'est pas la seule cause au monde qui mérite notre plus grande compassion et notre solidarité active. Il y a, certes, pléthore d'autres causes méritoires à défendre, certaines aussi sous le radar, telles que la répression effroyable subie par les Ouïghours en Chine, l'occupation sanglante du Cachemire par l'Inde, malgré les accords internationaux, sans parler du massacre à ciel ouvert des Rohingyas en Birmanie, et de la persécution de bien d'autres ethnies minoritaires, musulmanes ou non.

Mais la Palestine a cette particularité de nous faire vivre en « live » son insoutenable tragédie, qu'elle endure avec un courage admirable depuis 1948, où se cristallise l'hypocrisie de la fameuse communauté internationale, celle des gouvernements et des institutions internationales, face à l'injustice flagrante dont est victime sa population.

Existe-t-il un autre conflit, dans ce bas monde, pour lequel les Nations Unis ont entériné des dizaines de résolutions, dont certaines très contraignantes et votées à l'unanimité, mais sans qu'aucune ne soit jamais appliquée ? Ne parlons même pas des Etats-Unis, dont le Congrès peut, sur un simple signal d'une poignée d'élus Républicains ou Démocrates, voter à l'unanimité « moins quelques voix » une aide militaire pharaonique en faveur d'Israël, s'élevant à plusieurs milliards de dollars, comme on l'a vu récemment. C'était pour réapprovisionner l'entité sioniste, qui aurait épuisé une partie de ses munitions dans le dernier round d'hostilités contre la poche de misère humaine appelée Gaza. Une enclave martyre, où s'entassent et tentent de survivre presque deux millions de personnes, sans eau potable ni électricité pour une bonne partie du temps, et dont 80% des habitants sont des réfugiés des conflits précédents ! Les puissants de ce monde ont choisi le camp de Goliath contre David, au risque d'y perdre leur âme, si tant est qu'ils en aient une... Ils ont choisi de se ranger inconditionnellement derrière un Etat sioniste surpuissant, oppresseur, arrogant, cruel, disposant de l'arme nucléaire, contre un peuple opprimé, émietté, démembré, exterminé, dont on a outrageusement spolié la terre et furieusement piétiné les droits humains, un peuple sans voix et sans allié significatif, et surtout pas parmi ses « frères » arabes. C'est pour cela que la cause palestinienne va au-delà d'un simple conflit national, et représente l'épitomé d'une lutte emblématique des temps modernes contre la désinformation, le mensonge et l'hypocrisie institutionnalisées, qui sont somme toute bien plus insidieux et pernicieux que les fake news. Cette cause joue le rôle d'une boussole morale, comme le jouaient en leur temps l'Algérie, le Vietnam, l'Afrique du Sud...

Pour toutes ces raisons, la solidarité de cœur qui lie indéfectiblement les Algériens aux Palestiniens, même si elle n'apportera pas la victoire à ces derniers, est toutefois une grosse bouffée d'air pur qui réoxygène le soutien à la Palestine, dans cet âpre combat du Bien contre le Mal livré dans un monde où tout est fait pour en brouiller les contours.

Jamal Mimouni
Suite et fin

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 Les malheurs de Ruby
15.40 Les malheurs de Ruby
17.00 Météo
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.15 Demain nous appartient
19.00 Journal
19.20 Météo
21.00 C'est Canteloup
21.05 Tous en scène
22.10 Independence Day
23.10 Affaire Gregory



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 Journal 13h00
16.15 Ça commence aujourd'hui
18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
20.00 Journal
20.39 Protégeons demain
21.05 Laissez vous guider au temps des Gallo-Romains
23.20 Dans les secrets de l'expo Vercingétorix



22.05 Génération Paname
10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.50 Scènes de ménages
21.05 Lego Masters
23.15 Lego Masters : extra brique



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Des chiffres et des lettres
15.05 Questions pour un champion
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Ma ville, notre idéal
20.25 Saveurs de saison
20.27 Météo
21.05 Mauvaises graines
22.45 L'inconnu de Brocéliande
23.45 Colonisation, une histoire française



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



20.14 Hollywood Live
20.28 Par ici les sorties
20.50 Very Bad Trip 2
22.25 Abyss



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



15.08 Judge Dredd
19.19 Le convoyeur
20.02 Le pacte des loups
20.50 La dernière légion
22.25 Centurion

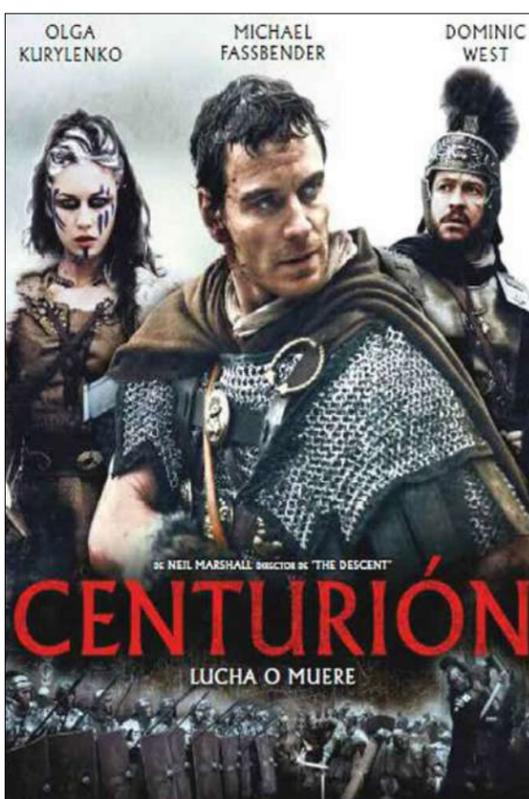


19.45 Arte Journal
20.50 Orient-Express, le voyage d'une légende
22.15 Agatha Christie : 100 ans de suspense



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sana bria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Frisson - 22.25 Centurion

Film d'aventures de Neil Marshall

→ En 117 après J.-C., un général romain est capturé par les Pictes, dans le Nord de l'Angleterre. Un centurion se fait un devoir de le libérer de ces barbares.

Ciné Frisson - 20.50 La dernière légion

Film d'aventures de Doug Lefler

→ Rome, 476 après J.-C., crépuscule de l'empire. Un vaillant général romain flanqué d'un carré de fidèles centurions protège le dernier des Césars, un gamin d'une dizaine d'années condamné à mort par les barbares Goths, nouveaux maîtres de la cité éternelle.



Ciné Premier - 20.50 Very Bad Trip 2

Comédie de Todd Phillips

→ Un homme fête son enterrement de vie de garçon sur une plage en Thaïlande avec quatre de ses amis, mais, au réveil, le beau-frère du futur marié a disparu. Deux ans après le catastrophique enterrement de vie de garçon de Doug, Stu se marie.



CULTURE EN DEUIL

MOHAMED CHAFAA, LE MAÎTRE LUTHIER N'EST PLUS

Le maître luthier, Mohamed Chafaa est décédé, jeudi matin à Alger, à l'âge de 89 ans, laissant derrière lui des chefs d'œuvres d'instruments, façonnés de ses mains et qui auront sillonné le parcours et la carrière de «tous les artistes et musiciens de renom», ont estimé ses proches.

Les mandoles d'El Hadj M'Hamed El Anka, Amar Ezzahi, El Hadj El Hachemi Guerouabi et P'tit Moh, Sid Ahmed Naguib et Mohamed Kabour, respectivement surnommés, le «magicien» et le «tailleur» du banjo, le violon de Hamidou, la variété de guitares de Abdeslam Derouache, et pleins d'autres encore des plus grands musiciens et chanteurs de toutes les régions d'Algérie, ont joué leurs plus belles notes sur un instrument signé «Mohamed Chafaa», l'«incontestable maître luthier».

Sa réputation a été telle, que les sonorités des instruments auxquels il aura donné vie, sont passées à l'autre rive de la Méditerranée et bien plus au-delà encore. Il a été enterré au cimetière d'Oued Romane (banlieue d'Alger).

R.C.

Portrait de Maya Angelou

Un témoin méconnu des luttes afro-américaines

→ **Femme noire et artiste engagée, Maya Angelou détonnait dans l'Amérique conservatrice des années 1950 et 1960. Toute sa vie, elle a écrit, dansé, chanté et surtout lutté aux quatre coins de la planète et aux côtés des plus grandes figures afro-américaines.**

Sa carrière artistique va de pair avec un fort engagement politique. Ainsi, lorsqu'elle rencontre à New-York le Sud-africain Vusumzi Make, la vie de Maya Angelou se transforme. Rapidement, elle se marie avec ce proche de Nelson Mandela, part en Égypte pour devenir la responsable de l'édition anglaise de l'hebdomadaire *The Arab Observer*, puis au Ghana où elle devient assistante à la *University of Ghana's School of Music and Drama* et écrit pour *The African Review* et *The Ghanaian Times*. À Accra, elle rencontre Malcolm X avec qui elle revient travailler aux États-Unis en 1964, pour l'aider à développer l'*Organization of African American Unity*.

Après l'assassinat de Malcolm X, Maya Angelou rejoint Martin Luther King et devient la coordinatrice de la section new-yorkaise de son organisation mais aussi la représentante du Nord pour la «*Southern Christian Leadership Conference*». Elle poursuit tout de même sa carrière artistique en devenant notamment une productrice de télévision.

Débuts littéraires

A cette époque, Maya Angelou multiplie les voyages et en profite pour apprendre le français, l'espagnol, l'italien et l'arabe. Mais le 4 avril 1968, le jour de ses quarante ans, Martin Luther King est lui aussi assassiné. Maya Angelou est dévastée et perd à nouveau l'un de ses proches collaborateurs et amis.



Encouragée par l'écrivain noir-américain James Baldwin, elle se met à écrire pour combler ce vide grandissant. Elle déménage alors à Harlem, côtoie nombre de jeunes écrivains noirs-américains et intègre le «*Harlem Writers Guild*». Elle fait publier deux œuvres autobiographiques qui la rendent célèbre : *I Know Why the Caged Bird Sings* en 1969 et *All God's Children Need Traveling Shoes* en 1986. Mais elle écrit avant tout des poèmes. Le recueil *Just Give Me a Cool Drink of Water Fore I Die*, publié en 1971, est même proposé pour le prix Pulitzer. Une dizaine d'autres recueils seront publiés par la suite. Mais l'auteur a également écrit des essais, comme *Lessons in Living* en 1993 ou *Even the Stars Look Lonesome* en 1997, des livres pour enfants (*Mrs. Flowers* en 1986 ou *Life Doesn't Frighten Me* en 1993), des pièces de théâtre qui ont été jouées à New York, Los Angeles ou Londres (la revue *Cabaret for Freedom* en 1960, *And Still I Rise* en 1976 ou *King* en 1990), des scénarii de films ou de séries télévisées (*Georgia, Georgia* en 1972 qui fut le premier scénario écrit par une femme noire-américaine, *The Black Candle* en 2008 ou encore une série de dix épisodes d'une heure pour la chaîne PBS intitulée *Black, Blues, Black* en 1968). Et preuve qu'elle a touché à tous les arts, elle a également réalisé des

longs-métrages (*All Day Long* en 1974 ou *Down in the Delta* en 1998), joué pour le cinéma et le théâtre. Même si elle multiplie les lectures à travers le monde entier pendant toutes ces années, ce n'est qu'en 2008 que certains de ses ouvrages sont traduits en français, ce qui peut expliquer que le public francophone ne la connaisse que très peu. L'éditeur canadien Les Allusifs a ainsi fait éditer : *Tant que je serai noire et Je sais pourquoi chante l'oiseau en cage*. En 1981, elle s'installe en Caroline du Nord (tout en gardant sa résidence à Harlem) à Winston-Salem et obtient la chaire d'études américaines à l'Université de Wake Forest. Depuis, son engagement politique se poursuit dans des voies plus institutionnelles, auprès du camp démocrate américain. Le président Gerald Ford la nomme au sein de la Commission pour le bicentenaire de la Révolution américaine. Le président Jimmy Carter la nomme au sein de la Commission présidentielle pour la Journée internationale de la Femme.

En 1993, Bill Clinton l'invite à écrire un poème, «*On the Pulse of Morning*», pour le lire lors de son investiture. Et en 2008, Maya Angelou a soutenu Hillary Clinton puis a rejoint le camp de Barack Obama dans la course à la présidentielle. En l'an 2000, elle reçoit la médaille présidentielle des Arts et en 2008, la *Ford's Theatre Lin-*

coln Medal. Aujourd'hui, même si certains parents conservateurs critiquent certaines scènes jugées trop crues dans son autobiographie, *I Know Why the Caged Bird Sings* est enseigné dans les écoles américaines.

Malgré son âge, Maya Angelou a continué à parcourir les États-Unis pour briser les barrières entre les communautés, inciter les jeunes à se cultiver.

Le 28 mai 2014, Maya Angelou meurt des suites d'une longue maladie, après avoir été trouvée inconsciente dans sa maison de Winston-Salem, quelques jours après avoir annulé une apparition au *Beacon Awards* de Houston où elle devait être honorée. Elle avait 86 ans.

Il faut savoir que l'effigie de Maya Angelou figure sur une nouvelle génération de "quarters", les célèbres pièces de 25 cents américaines, dont les premiers exemplaires ont été frappés par la Monnaie des États-Unis et vont prochainement être mis en circulation.

Il ne s'agit pas d'objets de collection mais de pièces qui seront produites en grand volume, destinées à être utilisées au quotidien. C'est la première fois qu'une pièce ou un billet américains qui ne provienne pas d'une série limitée de collection représente une femme afro-américaine.

(Suite et fin)
H.B.

Journées nationales du monologue de Djelfa Tomber de rideau

Le rideau est tombé, mercredi soir, sur les Journées nationales du monologue «*Cheikh Atallah*», au niveau du Théâtre régional «*Ahmed Ben Bouzid*» de Djelfa. Durant la cérémonie de clôture qui s'est déroulée en présence des autorités locales, les organisateurs ont honoré les participants ayant contribué à la réussite de cette nouvelle édition marquée par la présentation d'un nombre de monologues et l'organisation de plusieurs activités artistiques en relation avec le théâtre.

A l'annonce des résultats du concours organisé dans le cadre de ces journées nationales afin d'encourager l'art du monologue, le jury a annoncé sa décision de ne pas attribuer le premier prix.

Pour ce qui est du deuxième prix, il a été ainsi décroché par Bachir Saâdi de la wilaya de Djelfa pour son œuvre intitulée

«*Ithnani fi ouahid*» (deux en un) alors que le troisième prix est revenu à Ali Bouzidi, également de Djelfa, pour son monologue «*El Fanane*» (l'artiste).

Le public a eu à apprécier, à l'occasion de cette cérémonie de clôture, une présentation écourtée du monologue «*Aarab ouela Bettelna*» du comédien Tahar Safir. Un spectacle qui a fait interagir les présents qui ont apprécié sa performance et l'esthétique du texte.

A noter qu'une rencontre sur le «*monologue...l'esthétique de l'adaptation de la réalité ainsi que d'ateliers sur l'écriture théâtrale et l'interprétation artistique dans l'art du monologue*», ont été organisés à l'occasion de ces journées nationales qui ont contribué à l'animation de la scène culturelle locale.

Tout au long de cette manifestation théâtrale, le public a eu à découvrir des

spectacles pour adultes à l'instar de «*Saber oua el aassas*» du comédien Saber Ayach, «*Tioucha*» de la comédienne Nesrine Belhadj et «*Aarab ouela Bettelna*» du comédien Tahar Safir, en plus d'une animation de proximité dans la commune de El Idrissia, qui a vu naître le comédien Ahmed Ben Bouzid de son nom d'artiste Cheikh Atallah. Le directeur du Théâtre régional «*Ahmed Benbouzid*» de Djelfa, Nasser Khellaf a rappelé que le but de cette édition était de rendre hommage à une figure artistique ayant beaucoup donné au quatrième art à savoir le défunt Cheikh Atallah, qui a présenté au public du théâtre, des œuvres de qualité qui ont grandement contribué à la préservation de l'authenticité du patrimoine culturel. Selon M. Khellaf, cette manifestation a été également l'occa-

sion de rappeler le parcours artistique de ce comédien à travers, notamment des témoignages vivants de ses anciens compagnons et une exposition photographique.

Le comédien et humoriste Ahmed Ben Bouzid, de son nom d'artiste Cheikh Atallah, est né le 31 décembre 1970 à Diar Mehad Ben Bouzid à Ain Lahdjar dans la commune d'El Idrissia (Djelfa). Il avait brillé dans le monologue radiophonique ayant produit plusieurs œuvres dont «*Eddechra*», «*Djelloul*», «*Esakanate*» et «*El Haraga*».

A la télévision, il avait en outre animé l'émission humoristique «*El Fhama*» du réalisateur Mohamed Sahraoui, et joué dans la série «*Ezraa yenbett*» et «*imate El Hadj Lakdar*» ainsi que dans le film «*Téléghram*».

R.C.

vie pratique

beauté

Astuces de grand-mère pour avoir une belle peau



Vous en avez marre des cosmétiques chimiques qui remplissent les rayons des supermarchés, et vous souhaitez prendre soin de votre peau naturellement ? C'est tout à fait possible, d'autant que les recettes de beauté de grands-mères sont connues depuis longtemps et qu'on s'en sert justement dans les produits du commerce ! Dans cet article, découvrez nos astuces pour une peau plus belle au naturel.

Le masque au concombre

Ce masque est idéal pour hydrater la peau. Pelez et épépinez un concombre, retirez ensuite les pépins ; Réduisez-le en purée, et mettez-y un peu de miel d'acacia (bio de préférence) et de lait d'amandes ; Une fois que le mélange est bien homogène, vous pouvez l'appliquer matin et soir pour nettoyer votre visage ; Cette recette se conserve 4 jours au frais.

Le masque au miel

Le miel est un ingrédient beauté miracle, et lorsqu'il s'agit d'apaiser et d'hydrater la peau, il n'a pas son pareil ! Choisissez-le toujours bio, et appliquez-le directement sur le visage en masque. Laissez poser quelques minutes et rincez. Vous pouvez parfaire le nettoyage du masque avec une lotion florale (rose, fleur d'oranger, camomille, etc.), avant de mettre une touche de crème hydratante. Belle peau garantie !

Le gommage au marc du café

Il n'y a pas que dans les plantes que le marc de café peut se recycler ! Vous pouvez aussi l'utiliser pour gommer et éliminer vos peaux mortes. Excellent pour la peau, évitez toutefois de l'utiliser sur le visage, car il est très abrasif ! Vous pouvez ajouter quelques gouttes d'huile végétale de votre choix, cela laissera un voile tout doux sur votre épiderme après le rinçage !

La lotion au thé noir

Si vous avez la peau grasse, cette astuce est idéale et très simple à réaliser ! Faites infuser du thé noir dans de l'eau bouillante ; Laissez-le ensuite refroidir ; Mettez l'infusion dans un récipient de type flacon pompe, ou une petite bouteille ; Imbibez un coton avec, et passez-le sur votre visage matin et soir. Au bout de quelques jours, votre peau sera visiblement moins grasse, assainie. Pour plus d'efficacité, faites ainsi pendant 2 semaines et laissez votre lotion au frais.

(A suivre..)

Météo



Samedi 22 janvier : 17°C

→ Dans la journée :

Pluie
Précipitations : 10%
Humidité : 58%
Vent : 16 km/h

→ Dans la nuit :

Pluie
Précipitations : 80%
Humidité : 67%
Vent : 39 km/h

Alger :
Lever du soleil : 7:57
Coucher du soleil : 18:01

Pour conserver le citron plus longtemps

A peine achetés, vos citrons deviennent secs ou se mettent à moisir ? Qu'à cela ne tienne, il existe quelques astuces ultra simples à connaître pour conserver ses citrons bien plus longtemps.

1. séparez vos citrons des fruits climactériques
Le citron fait partie de la grande famille des agrumes mais également de celle des fruits non climactériques. Ces fruits, une fois cueillis de leur arbre, n'ont plus la possibilité de continuer à mûrir dans votre corbeille de fruits, à l'inverse des fruits climactériques. Un citron, lorsqu'il est cueilli avant d'être arrivé à sa maturité, ne pourra donc plus mûrir dès lors qu'il n'est plus sur son citronnier. Contrairement aux fruits climactériques, le citron ne dégage pas ou très peu d'éthylène, un gaz qui fait office d'hormone végétale et qui provoque le mûrissement chez les fruits climactériques.



L'éthylène peut, en revanche, accélérer le vieillissement des fruits du citron et diminuer, par conséquent, sa durée de conservation. Pour conserver vos citrons plus longtemps, l'idéal est donc de séparer les citrons des autres fruits climactériques de votre corbeille de fruits ou dans le bac à légume de votre réfrigérateur. Placez-les dans une corbeille ou un bac séparé, aux côtés des autres fruits non climactériques comme les autres agrumes

(oranges, clémentines, pamplemousses...), les pastèques, les ananas ou bien encore le raisin.

Séparez également les fruits qui commencent à s'abîmer ou à moisir de vos citrons frais.

Il n'y a rien de plus contagieux que les spores de moisissures qui pourraient bien contaminer l'ensemble de vos agrumes en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

(A suivre..)

Recette du jour

CAKE AUX OLIVES

INGRÉDIENTS

- 3 oeufs
- 160 g de farine (1 + 2/5 tasses)
- 1 sachet de levure chimique (poudre à pâte)
- 12 cl de lait
- 8 cl d'huile d'olive (1/3 tasse)
- 100 g de parmesan (1/4 lbs)
- 160 g d'olives noires dénoyautées (3/8 lbs)
- 1 pincée de sel



- 1 pincée de poivre

Préparation :

Coupez les olives en rondelles. Préchauffez votre four à 180°C (thermostat 6, 350°F).

Dans une jatte, fouettez les oeufs avec la farine. Ajoutez la levure, le lait, l'huile et le parmesan. Salez et poivrez. Incorporez les olives à la pâte et versez-la dans un moule à cake beurré et fariné. Enfourez environ 50 mn. Laissez refroidir avant de démouler et de couper.

Horaires des prières

Samedi 18 Djoumada el thani 1443 :
22 janvier 2022
Dhor 12h59
Asser 15h42
Maghreb 18h03
Icha 19h27
Dimanche 19 Djoumada el thani 1443 :
23 janvier 2022
Fedjr 06h26

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

CAN-2022

Place aux huitièmes de finale avec Cameroun-Comores en vedette

→ Les huitièmes de finale de la CAN 2022 démarrent ce dimanche 23 janvier sans le champion d'Afrique en titre, l'Algérie, qui a vécu, à la surprise générale, un premier tour catastrophique.

Le Sénégal, vice-champion, fera face au Cap-Vert, un adversaire qui n'est pas dangereux sur le papier. Mais la CAN réserve toujours des surprises, comme la qualification au deuxième tour des Comores qui défieront le Cameroun, pays hôte. Le Nigeria était déjà assuré de sa qualification pour les huitièmes de finale grâce à deux victoires probantes en deux rencontres, dont une sur l'Égypte (1-0) de Mohamed Salah. Lors du troisième match de poules les Nigériens ont battu la Guinée-Bissau. Les Super Eagles affronteront la Tunisie pour débiter leur deuxième tour. Il s'agit de la même affiche que la petite finale de 2019 remportée par la Nigéria (1-0).



Les Comores invités surprise du deuxième tour. (Photo : D. R.)

Un Sénégal décevant en huitièmes

L'Égypte a assuré sans trembler sa place en 8e de finale en dominant le Soudan (1-0), lors de la troisième journée, trop limité pour résister à la bande à Mohamed Salah. La Côte d'Ivoire, non qualifiée pour le Mondial au Qatar, fera face à l'Égypte, un duel de choc en vue. Les Ivoiriens ont battu largement le champion d'Afrique, l'Algérie, lors de leur troisième sortie (3-1).

Le Sénégal, toujours aussi décevant, a assuré sans gloire la première place de son groupe après un nouveau 0-0, contre le Malawi, suivi de la Guinée, également

décevante. Un seul but, sur penalty, en trois matches, a donc suffi aux Sénégalais pour se qualifier et rester à Bafoussam pour son huitième de finale, le 25 janvier. La Guinée aussi a beaucoup déçu contre le Zimbabwe pour son dernier match de poules : battue 2-1 à Yaoundé, elle a conservé sa deuxième place et affrontera la Gambie, la belle surprise du premier tour.

Les Comores au deuxième tour

Les « Lions de l'Atlas » ont remporté la première place du groupe C, devant les « Panthères ». Le Maroc jouera son huitième

de finale, le 25 janvier, contre le Malawi. Le Gabon affrontera le Burkina Faso le 23 janvier à Limbé dans la première affiche connue des huitièmes de finale, sans les deux stars du Gabon Pierre-Emerick Aubameyang et Mario Lemina, rentrés dans leur club. Les Comores pour leur première participation à une phase finale de CAN se hissent en huitièmes de finale. Les Comoriens héritent du Cameroun, le pays hôte, qui a terminé à la première place du A. Il faudra faire face aux assauts de Vincent Aboubakar, meilleur buteur de la compétition lors de la phase de poules. Mais les Coelacanthos ont visiblement des ressources, ils ont signé un magnifique exploit contre le Ghana (3-2).

R. S.

Programme :

Dimanche 23 janvier
Burkina Faso - Gabon à 17h
Nigeria - Tunisie à 20h
Lundi 24 janvier
Guinée - Gambie à 17h
Cameroun - Comores à 20h
Mardi 25 janvier
Sénégal - Cap-Vert à 17h
Maroc - Malawi à 20h
Mercredi 26 janvier
Côte d'Ivoire - Égypte à 17h
Mali - Guinée équatoriale à 20h

Mariam Dao Gabala (Côte d'Ivoire) :

«Mes joueurs ont une affaire à régler avec l'Algérie»

→ Dans un entretien exclusif accordé à Africafootunited.com, quelques heures du coup d'envoi du match décisif entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire, Mariam Dao Gabala, présidente du Comité de Normalisation de la Fédération ivoirienne de football, dévoilait les intentions de la sélection ivoirienne pour ce choc, ainsi que les objectifs fixés par la Côte d'Ivoire pour ce tournoi. Nous avons jugé utile de le reproduire ici pour nos lecteurs...

A quelques heures du match face à l'Algérie, quelle est la température en ce moment dans votre groupe ?

Je pense que dans la délégation, c'est la

sérénité, c'est un match avec plusieurs enjeux, je dirais à mes garçons de confirmer leur supériorité, c'est bon pour eux-mêmes et c'est bon aussi pour la position et je crois que, comme ils disent, ils ont une affaire à régler avec l'Algérie. Alors, comme on dirait, c'est l'occasion de clore ce sujet-là. Mais on l'aborde vraiment avec beaucoup de sérénité.

Est-ce que cette obsession de la sélection ivoirienne à vouloir prendre sa revanche sur l'Algérie qui l'avait éliminée en quart de finale en 2019, n'est pas de nature à mettre une pression supplémentaire sur le groupe ?

Ce n'est pas une revanche, en fait ! On a besoin simplement de montrer qu'actuellement, on est le meilleur, surtout. Donc, il n'y a aucune revanche à prendre. On veut démontrer qu'on est les meilleurs.

Quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés en venant à cette compétition ?

Nous avons un seul objectif, la finale et la coupe. On n'est pas venus avec d'autres objectifs et je pense qu'on a enduré beaucoup de difficultés parce que nous avons un objectif commun : c'est de ramener cette Coupe à Abidjan.

Il faut quand même dire que les débuts ont été plutôt laborieux pour votre équipe, qu'est-ce qui peut expliquer vos difficultés ?

Les débuts ont laborieux. Vous savez, on a eu une préparation difficile, on s'est retrouvés parfois avec six joueurs sur le terrain, après, on est montés à 9, tout ça pour des questions de Covid. Donc, on n'a pas pu faire nos matchs amicaux de préparation. Donc, la préparation a été laborieuse, dame Covid s'est imposée et c'est maintenant que les garçons sont en train de monter en puissance tout doucement et je pense que le match d'aujourd'hui va montrer un peu la forme de ces éléphants-là. ■

Groupe F

Le Mali en tête, mauvaise opération pour la Tunisie

→ La Tunisie a manqué l'occasion de finir la phase de poule en beauté et termine troisième du groupe F après sa défaite face à la Gambie (1-0). Qualifiée pour les 8es de finale, elle rencontrera le redoutable Nigeria. Le Mali s'est en revanche facilité la tâche pour le reste de la compétition en battant facilement la Mauritanie (2-0), prenant du coup la tête du groupe.

Après sa défaite, jeudi 20 janvier, face à la Gambie (1-0), la Tunisie termine troisième du groupe F et rencontrera le Nigeria en 8es de finale de la CAN-2022, tandis que le Mali, qui finit premier à la différence de buts grâce à son succès sur la Mauritanie (2-0), sera opposé à la Guinée équatoriale. La Gambie, deuxième, fera face à la Guinée au prochain tour.

Les Aigles de Carthage impuissants

Troisième et déjà qualifiée au coup d'envoi, la Tunisie met tout de suite le pied sur le ballon mais sans se montrer vérita-

blement dangereuse. À la 15e minute, Abdi arrive à se faufiler dans la surface, mais sa frappe est détournée par Colley, qui manque de marquer contre son camp. Les Aigles de Carthage continuent de faire le jeu, mais sans parvenir à mettre le ballon au fond, à l'image de Rafia, qui s'infiltrer dans la surface côté gauche, arme sa frappe, mais son angle est trop fermé et son tir termine dans le petit filet extérieur (35e).

Sept minutes plus tard, la Tunisie a enfin l'occasion d'ouvrir le score. Elle bénéficie d'un penalty pour une faute sur Jaziri, accroché dans la surface par Jagne. L'attaquant tunisien s'empare du ballon, mais sa frappe est repoussée par le gardien gambien Gaye. Pour la troisième fois depuis le début de la compétition, les Aigles de Carthage ratent un penalty. À la pause, les esprits s'échauffent et le gardien remplaçant de la Tunisie, Farouk Ben Mustapha, écope d'un carton rouge depuis le banc pour contestation.

En début de seconde période, le match reprend avec la même physionomie. La Tunisie fait le jeu, mais sans trouver la solution. Après l'heure de jeu, la Gambie essaye de se remobiliser, mais n'enchaîne que des frappes lointaines sans grande conviction. Barrow est toutefois proche de débloquent le compteur sur coup franc, mais sa magnifique frappe s'écrase sur la barre transversale adverse (74e). C'est finalement son coéquipier Jarrow qui offre la victoire aux Scorpions dans les arrêts de jeu. Sur un centre de Badamosi, il enchaîne avec une demi-volée du gauche dans la lucarne opposée après un contrôle de la poitrine (90e+3).

Promenade de santé pour le Mali

L'autre match du groupe F opposait le Mali en quête de la première place, à la Mauritanie déjà éliminée. Et les Aigles n'ont pas traîné ! Sur un centre en retrait

de Traoré, dévié, Haidara reprend avec un peu de réussite et trompe le gardien mauritanien (2e). En marquant d'entrée, le Mali assomme la Mauritanie, et le match est à sens unique. Les Aigles multiplient les actions dangereuses et poussent toujours pour faire le break, qui arrive à l'entame de la seconde période : un penalty obtenu par Doumbia et transformé sans problème par Koné (48e). Jusqu'à la fin, le Mali fait le siège de la surface mauritanienne. Mais il faut dire que le terrain, dans un piteux état, n'aide pas toujours pour la précision du dernier geste... Le sélectionneur Mohamed Magassouba en profite pour faire tourner l'effectif en vue des 8es de finale. Côté mauritanien, à peine une petite occasion en seconde période, mais ils n'ont pas montré grand chose dans ce match pour l'honneur. Solides et appliqués, les Aigles prennent donc la première place du groupe F et affronteront la Guinée équatoriale en 8es. ■

EN DEUX MOTS

FABB : Report de toutes les compétitions en raison de la Covid-19

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) a annoncé mercredi que toutes les compétitions au niveau national, régional et wilaya sont reportées à une date ultérieure en raison de la flambée des cas de contamination à la Covid-19, constatée ces derniers jours en Algérie. «En raison de la situation pandémique qui ne cesse d'augmenter et dans le but de préserver la santé de l'ensemble des acteurs de la discipline la Fédération algérienne de basket-ball décide de reporter toutes les compétitions au niveau national régional et wilaya jusqu'à une date ultérieure et ce à compter du 21/01/2022», précise le communiqué de la Fédération algérienne de basket-ball.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44/6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Dao Gabala (Sénégal)

«Mes joueurs ont une affaire à régler avec l'Algérie»

le match à suivre

Groupe F

Le Mali en tête, mauvaise opération pour la Tunisie

football

CAN-2022

Place aux huitièmes de finale avec Cameroun-Comores en vedette

La CAN-2021 se poursuivra sans l'Algérie

↓↖↗ Face à la Côte d'Ivoire (3-1), qui termine en tête avec sept points et poursuit sa route, l'équipe nationale algérienne sort de la coupe d'Afrique des Nations 2021. Elle est ainsi depuis 1992 les premiers tenants du titre à perdre deux matches de phase de groupes de la CAN. «On ne s'est pas montré à la hauteur de la compétition», reconnaissait le sélectionneur Djamel Belmadi.

Cette sortie restera un mauvais souvenir pour les Fennecs, mais aussi pour la nation toute entière. Elle permettra au sélectionneur de décortiquer ce qui n'avait pas fonctionné, bien que les experts, observateurs et médias, ont pu deviner les causes de la non production de jeu. Les Fennecs ont vécu la même configuration que sur les deux matches précédents : malgré une possession à leur avantage, les Verts ont manqué de réalisme. Pire, ils semblaient «complètement dépassés», selon Jalal Bouzrara, journaliste et producteur des émissions «l'Match et l'Club». Même son leader offensif et capitaine, Riyad Mahrez, a raté son penalty (60e). «C'est peut-être le résultat d'une fatigue psychologique qui les a empêchés d'être maître de leur jeu».

Bendebka auteur de l'unique but algérien à la CAN-2021

Nous ne retiendrons que Sofiane Bendebka, l'auteur de l'unique but inscrit par l'Equipe nationale (73') lors de cette CAN-2021 et que Riad Mahrez rate le seul penalty des fennecs. Ces Fennecs champions d'Afrique, sont également les seuls à l'échelle du continent africain à avoir atteint 35 matches sans défaite. C'est énorme et significatif à la fois. Mais pour l'Algérien, une question se pose : Que s'est-il passé, pourquoi cette élimination ? Des questions qui provoquent les observateurs et les médias nationaux et internationaux. Djamel Belmadi a donné quelques éléments de réponse lors de sa conférence de presse : «On n'a pas été à la hauteur de la compétition. On s'est préparé à 100%. On voulait défendre notre titre, mais malheureusement, on n'a pas obtenu ce



■ Les Verts quittent le Cameroun sur la pointe des pieds.

(Photo : D. R.)

qu'on voulait. C'est un échec total», sans omettre de rappeler que «la préparation était chaotique pour toutes les équipes ce qui a été chaotique. Prendre en compte aussi l'impact du coronavirus», a-t-il complété.

Difficile de faire une analyse à chaud

Il est «difficile de faire une analyse rationnelle quelques minutes après notre élimination. Je dis que c'est une énorme déception. Ceci explique que cette déception découle du fait que les hommes de Patrice Beaumelle étaient les maîtres du terrain, dominaient et imposaient leur jeu face à des joueurs algériens brouillon, incapables de réagir aux contres de l'adversaire au moment attendait un seul but pour passer. Mais la machine algérienne avait du mal à décoller, par manque de réalisme offensif, principal défaut des Algériens durant cette phase de groupes. «Eux qui affichaient une moyenne de 2,9 buts par match sur leurs dix dernières rencontres avant la CAN», faisait remarquer, à juste titre, un confrère de la presse étrangère.

Les buts...

Cette situation permettra à Kessié, sur une passe de Gradel de crucifier M'bolhi d'une reprise du gauche (1-0, 23e). Le second but qui allait assommer les Fennecs est venu à la 39e d'un coup

de tête de l'attaquant Brahim Sangaré porte le score à (39e, 2-0) avant que Nicolas Pépé ne marque le 3e but à la (54e).

Sur le terrain, l'attaquant de Manchester City, Riyad Mahrez, capitaine des Verts, sur lequel les projecteurs étaient orientés, était absent, loin, très loin de son rôle de leader offensif. Il n'a pas convaincu durant toute la partie, et comme preuve, aucune de ses frappes porteuses généralement n'étaient cadrées, ce qui expliquerait le penalty raté à la (60e). «C'est peut-être le résultat d'une fatigue psychologique qui les a empêchés d'être maîtres de leur jeu. Le manque de réalisme offensif a été le principal défaut des Algériens durant cette phase de groupes», faisait remarquer à juste titre un confrère de la presse étrangère.

Les déclarations...

Le sélectionneur de la Côte d'Ivoire, Patrice Beaumelle, n'a d'ailleurs pas caché sa fierté «Ce soir, je pense qu'on a gagné avec la manière (...), il y a eu du cœur, de l'envie et puis je crois de la détermination à finir nos actions (...). Ce n'était pas un match facile, même si le résultat indique le contraire (...). Je vais m'en servir comme match référence».

Claude Le Roy, champion d'Afrique 1988 à la tête du Cameroun, évoque la réussite des Éléphants qui tient autant au

plan individuel, collectif que tactique. «Les Ivoiriens créaient des solutions dans les intervalles, multipliaient le jeu à trois, Pépé, Gradel comme Haller. Ils étaient incroyablement concernés par la récupération collective du ballon, prêts à fournir tous les efforts».

Mahrez assume

«Sur ce match, on était pas les meilleurs, j'assume mes responsabilités, on a tout donné, nous avons eu une situation très difficile. On a eu du mal à rentrer dans le match. Le premier match on ne l'a pas gagné, le second on l'a perdu par 1-0 et le troisième on a eu la tête sous l'eau. Je vous rassure que nous restons soudé et le bilan sera fait par le coach. Quant à moi, j'assume mes responsabilités, ce n'était pas facile pour cette fois ci, on reviendra plus fort pour donner de la joie tant pour nos supporters que pour le pays».

Djamel Belmadi : «Nous Donnons rendez-vous au peuple algérien nous allons tenir compte de toutes ces situations qui ont fait que nous soyons éliminés. Mars c'est demain».

H. Hichem

■ Canal + Décalé : Lens - Marseille à 21h
 ■ Bein sports 2 : Atlético Madrid - Valence à 21h